

*Université Frères Mentouri Constantine  
Faculté des lettres et des langues  
Département des lettres et de langue française*

*Support de cours  
Stratégies discursives*

*1ère année Master*

*Option Littératures & Approches interdisciplinaires*

*Réalisé par Dre. DJEGHAR Achraf*

*Maitre de Conférences A*



*Janvier 2022*

*« L'homme communicant n'est pas le miroir réfléchissant d'une réalité, mais le constructeur incessant de ses réalités (...) La réalité sociale n'est pas une donnée à traduire en langue, mais un chantier en permanente construction. » (Ghiglione, 1989, p. 24).*

### **Objectifs de l'enseignement :**

Acquérir les compétences nécessaires à l'analyse des discours (Littéraires, médiatiques, ordinaires, etc.) en prenant en compte les facteurs contextuels (historiques, culturels, sociaux, etc.).

### **Contenu de la matière :**

Ce cours est consacré à l'étude des genres et des discours à travers la manipulation de différentes catégories linguistiques visant à éclairer les stratégies que le sujet scripteur peut mettre en œuvre et les moyens linguistiques dont il dispose. Les notions seront abordées à travers l'étude de textes littéraires et non littéraires pris dans la communication politique, journalistique, scientifique, romanesque, ...

Seront abordés les points suivants :

Description de la variété des actes constructeurs du discours à partir de :

- La phrase, l'inter-discursif, ...
- La cohérence discursive fondant toute séquence démonstrative
- Principes d'organisation
- L'adaptation discursive que nécessite l'organisation du discours écrit
- Les types de discours de nature inter-discursive et interprétative

Etude de la variété des stratégies discursive à travers :

- Les actes du discours
- Les actes de démonstration l'organisation du discours
- Les stratégies argumentatives
- Les stratégies organisationnelles
- Les stratégies relationnelles

# *Table des matières*

## **- 1<sup>er</sup> Semestre**

### *Introduction au module*

### **L'acte de langage**

1. *Qu'est ce que l'analyse du discours*
  2. *L'école française d'analyse du discours*
  3. *L'objet d'analyse*
  4. *Types de discours :*
    - 4.1 *Subjectif*
    - 4.2 *Dialogique*
    - 4.3 *Polémique*
  5. *les modalisateurs*
    - 5.1 *la modalité appréciative*
    - 5.2 *la modalité épistémique*
    - 5.3 *la modalité déontique*
- TD : Applications*

## **2<sup>ème</sup> Semestre**

6. *qu'est ce que les stratégies discursives*
  - 6.1 *les stratégies de légitimation*
  - 6.2 *les stratégies de crédibilité*

### 6.3 *les stratégies de captations*

#### *TD : Applications*

#### 7. *l'organisation relationnelle du discours*

7.1 *l'argument*

7.2 *le contre argument*

7.3 *la reformulation*

7.4 *la topicalisation*

7.5 *la succession*

7.6 *le préalable*

7.7 *le commentaire*

7.8 *la clarification*

#### *TD : applications*

#### 8. *l'organisation polyphonique du discours*

#### 9. *le discours représenté*

#### 10. *l'analyse de contenu du discours*

10.1 *la notion du contenu*

10.2 *l'analyse de contenu*

#### 11. *types d'analyse de contenu*

11.1 *l'analyse logico-esthétique*

11.2 *l'analyse sémantique structurale*

11.3 *l'analyse logico- sémantique*

-*l'analyse thématique*

- *l'analyse du positionnement*

- *l'analyse fréquentielle*

11.4 *l'analyse de contenu*

#### 12. *types d'analyse de contenu*

- 12.1 *l'analyse logico-esthétique*
- 12.2 *l'analyse sémantique structurale*
- 12.3 *l'analyse logico- sémantique*
  - l'analyse thématique*
  - *l'analyse du positionnement*
  - *l'analyse fréquentielle*

**TD : Application**

## Introduction au module

L'expression « *analyse du discours* » recouvre plusieurs méthodes et approches du discours. Elle peut soit s'intéresser à la grammaire du discours, considérant celle-ci comme un objet grammatical au même titre que la phrase : on l'inscrira donc dans la grammaire du texte, comme elle peut s'intéresser aux conditions de production du texte et aux marques que celles-ci laissent transparaître dans l'énoncé.

L'analyse du discours apparaît donc comme interdisciplinaire et se situe dans le domaine des sciences humaines et sociales. De ce fait, elle donnera lieu à des études diverses selon que l'optique sera plus historique, psychologique, sociologique ou linguistique.

L'analyse du discours s'est longtemps définie comme l'étude linguistique *des conditions de productions d'un énoncé*. En effet, pour les tenants de ce type d'analyse, le sujet de l'énonciation est inscrit dans des *stratégies de dialogue, d'interlocution*, dans des *positions sociales* et des *contextes historiques*. La définition de leur objet d'étude tient compte de ces considérations et s'appuie sur le concept *de formation discursive* développée par Michel Foucault.

Le domaine d'étude de l'analyse du discours est très vaste : il traverse différents domaines. Un de ses préalables c'est *l'élaboration de classification* : la fonction du discours peut servir de critères : *discours juridique, politique, littéraire...* sa forme également : *discours narratif, argumentatif, didactique, polémique...* , et ses marques qui apparaissent à travers les *indices de polyphonie, de discours rapportés ...etc.*

## 1- L'acte de langage

La notion d'acte de langage est une notion principale dans le courant de la pragmatique lancé par Austin et Searle. Cette discipline vise à montrer que le langage n'a pas uniquement un objectif de "dire quelque chose" mais "de faire quelque chose". Pour Austin : « parler une langue ce n'est pas seulement utiliser des symboles.. C'est réaliser des actes de langage ».

La recherche sur les actes du langage a débuté par les constatations faites par Austin à propos des énoncés produits ; en effet, il a remarqué que certains énoncés ne se limitent pas à décrire un évènement, mais visent à accomplir une action. Il défend une optique "opérationnaliste" du discours par rapport à une conception "vericonditionnaliste" (conditions de vérité) des fonctions du langage.

Un acte de langage repose toujours sur une convention sociale implicite qui associe, dans une communauté donnée, telle expression linguistique à la réalisation de tel acte de la nage particulier.

L'acte de langage définit des droits et des devoirs. En l'accomplissant, le locuteur se donne un certain rôle et assigne un rôle à l'allocutaire, conformément au scénario conventionnel qui régit l'acte de langage. Dans ce sens, tout énoncé s'affiche et s'interprète comme réalisant directement ou indirectement un acte de langage. Pour que celui-ci puisse s'accomplir, il faut que l'intention du locuteur soit reconnue par son allocutaire.

**Exemple :** on ne peut pas donner un ordre à quelqu'un s'il ne comprend pas l'intention d'agir sur son comportement. La reconnaissance de l'intention d'un locuteur n'est pas toujours assurée notamment en cas d'acte de langage indirect.

Pour cela, Austin fait la distinction entre **les énoncés constatifs** et **les énoncés performatifs** :

- Les énoncés **constatifs** qui décrivent le monde : ex. *le soleil brille.*
- Les énoncés **performatifs** qui accomplissent une action : *je te promets que je viendrai.*



Les constatifs sont vrais ou faux (*le soleil brille ou non*), les performatifs sont réussis ou non.

Un énoncé performatif est **réussi**, si l'énoncé s'adresse à quelqu'un et si l'énoncé est compris du récepteur, c'est-à-dire s'il y a correspondance entre ce qui est dit et ce qui est fait.

**Exemple.** dire « *je ne suis pas content* » en colère / en riant.

## 2. Les types d'actes de langage

À l'examen, Austin constate qu'il est difficile d'opposer strictement constatifs et performatifs.

En effet, un énoncé peut être **implicitement** performatif :

Exemple : *je viendrai demain.*

Un énoncé constatif correspond la plupart du temps à un acte de langage implicite : l'assertion.

Exemple. *je dis la vérité quand je dis que le soleil brille.*

« *Ainsi, les actes de parier, promettre, remercier, marier, baptiser, ...s'effectuent souvent au moyen de paroles qui énoncent cet acte, et du coup, l'accomplissent* » (Siouffi, 2001 : 146)

Cette opposition a été critiquée par Austin lui-même, car certains énoncés, même affirmatifs, peuvent exprimer une valeur performative. C'est pour cette raison que le chercheur a revu la distinction entre les deux notions et de proposer par la suite une théorie générale des actes de langage valable pour tous les types des énoncés.

## 2- La théorie générale des actes de langage

Austin (1970) critique l'illusion descriptive accordant au langage une fonction première de décrire la réalité et que les énoncés affirmatifs sont toujours vrais ou faux. Il avance que la fonction du langage vise à agir sur autrui et d'admettre que celui qui produit l'énoncé peut accomplir une réaction, dans ce sens, les énoncés produits ne seront ni vrais, ni faux. Austin insiste sur le fait que toute énonciation est caractérisée par trois actes de langage :

- *L'acte locutoire ou locutionnaire* : est l'acte que l'énonciateur accomplit une fois qu'il prononce/dit quelque chose, quel que soit le sens qu'il veut communiquer. C'est le "dire", l'acte de

production d'un énoncé. Il a trois composantes étroitement liées : un acte de production de sons, un acte de combinaison des mots en phrase et un acte de référence. Le résultat de l'acte locutoire est une phrase pourvue d'une signification.

*Exemple* : «**la séance est ouverte!**».

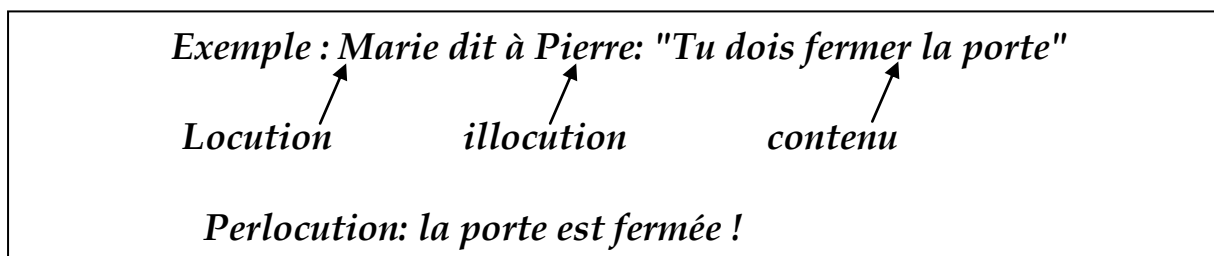
- *L'acte illocutoire ou illocutionnaire*: est l'acte que l'énonciateur accomplit en disant/ prononçant quelque chose en fonction/ à cause de la signification de ce qui est dit. Ce que le locuteur fait en parlant conformément à une convention reconnue : poser une question, donner un ordre, faire une promesse....

*Exemple* : Dire "La séance est ouverte" revient à ouvrir la séance.

- *L'acte perlocutoire ou perlocutionnaire*: est l'acte que l'énonciateur accomplit suite à ce qui est dit et qui relève de ses conséquences. C'est l'effet produit par l'acte illocutoire sur l'allocutaire. Il permet d'évaluer la réussite ou l'échec de l'acte illocutoire suivant les réactions de l'allocutaire (qui peuvent être variées)

*Exemple* : "La séance est ouverte" provoque un certain nombre d'effets!: les participants se taisent, quelqu'un prend la parole, etc

Ces trois types d'actes peuvent, à des degrés divers, exister dans un même énoncé. L'acte locutoire par lequel on produit des signes, l'acte illocutoire qui réfère au pouvoir transformateur du dire et l'acte perlocutoire relatif à l'effet consécutif à l'acte de dire.



### Analyse des actes illocutoires

Austin avance que toute énonciation, dans les conditions normales, d'une phrase grammaticale complète revoie à l'accomplissement d'un

acte illocutoire. Ce dernier peut comporter plusieurs valeurs en fonction de l'acte accompli. Pour cela, Austin différencie 05 grandes catégories d'actes illocutoires :

1. Les "**verdictifs**", qui consistent à juger: "acquitter, condamner, comprendre, décréter, calculer, estimer, évaluer, classer, diagnostiquer, décrire, analyser... "
2. Les "**exercitifs**", qui consistent à décider d'actions à suivre: "renvoyer, excommunier, nommer, commander, condamner, accorder, léguer, pardonner, démissionner, supplier, proclamer, promulguer, dédier, déclarer ouvert ou clos..." Les exercitifs sont des actes d'exécution des verdicts, et non les verdicts eux-mêmes
3. Les "**promissifs**", qui obligent le locuteur à agir d'une certaine manière: "promettre, convenir, contracter, avoir décidé, avoir l'intention, jurer de, consentir, favoriser..."
4. Les "**comportatifs**", qui consistent à réagir aux actes d'autrui: "s'excuser, remercier, féliciter, compatir, critiquer, souhaiter la bienvenue, provoquer..."
5. Les "**expositifs**", qui consistent à exposer: "affirmer, nier, décrire, corriger, mentionner, argumenter, dire, interpréter, témoigner, rapporter, illustrer, expliquer, signifier, se référer..."

### 3- L'apport de Searle

Après la mort d'Austin, les travaux sur le développement de la théorie de l'acte du langage ont été poursuivis par John Searle. En effet, le chercheur a introduit un principe très remarquable dans ses analyses à savoir "le principe d'expérimabilité" selon lequel, tout ce que l'on veut dire peut être dit.

Ce nouveau principe implique la nouvelle vision portée sur l'acte du langage à travers deux notions clés, à savoir *l'intention et la convention*. Ainsi, lorsque le locuteur s'adresse à son interlocuteur, il a l'intention de lui communiquer une information, un contenu précis et de le lui communiquer grâce à une signification conventionnelle liée aux expressions linguistiques choisies pour le faire.

De ce fait, Searle distingue deux parties dans chaque énoncé émis : d'un côté le marqueur de contenu propositionnel, de l'autre le marqueur de force illocutoire.

Pour sa part, Searle a proposé une taxinomie de 5 classes majeures de l'acte de langage :

- ❖ *Assertifs*: affirmer quelque chose sur le monde "Jean a 2 ans."
- ❖ *Directifs*: donner des directives au destinataire
- ❖ *Interrogatifs*: poser une question ! "Quelle heure est-il?"
- ❖ *Exercitifs*: demander d'accomplir une action ! "Pousse-toi!"
- ❖ *Promissifs*: s'engager à accomplir certains actes dans l'aveni "Je passerai demain."
- ❖ *Expressifs*: donner des indications concernant son propre état mental "Je suis heureux."

#### **4- Réussite/ échec des actes de langage**

L'attention nouvelle qui a portée à l'énonciation par la linguistique, surtout sous l'influence de la pragmatique, illustre bien la manière dont la linguistique s'est intéressée de plus en plus aux phénomènes liés à la parole et au discours.

Le rapport du locuteur à son énoncé mérite une attention particulière. Deux concepts fondamentaux permettent de le décrire :

1. La distance : le locuteur peut adopter une attitude d'énonciation qui manifeste une distance maximale ou minimale par rapport à son énoncé.
2. L'adhésion : le locuteur peut plus ou moins adhérer à son énoncé. Il peut le prendre en charge ou non.

Ces deux notions se recoupent partiellement. Le premier permet de rendre compte des analyse de Benveniste, qui oppose deux attitudes d'énonciation. Le second fonde la distinction de Weinreich, qui rajoute la perspective d'énonciation à l'attitude d'énonciation.

Ces notions s'appuient sur certains phénomènes linguistiques ; essentiellement l'emploi des personnes et des temps de verbes. Elles sont souvent employées dans l'étude des textes littéraires car elles sont utiles pour expliquer la temporalité d'un texte.

## 5- Définitions du discours

La notion de discours a connu plusieurs définitions en fonction des écoles linguistiques. La diversité de sens lui a permis une certaine perméabilité de sens. Ainsi, au sens saussurien, le discours renvoie à la parole produite par l'être humain. Benveniste l'a définie comme étant « *toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* » (Benveniste. 1966 : 242).

Kerbrat-Orecchioni indique que le discours est un « *langage mis en action* » alors que Maingueneau (1976) avance que le discours est le résultat d'une construction qui dépend des conditions de production. D'autres chercheurs lui ont attribué une autre explication : ainsi, pour Roulet et all (2001 : 12) « *le discours ne peut être défini comme une unité linguistique, mais qu'il résulte de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles* »

Toutes ces définitions renvoient à un acte de langage qui regroupe: le texte, le contexte et l'intention. Ces 3 concepts clés, qui constituent le discours, plusieurs dimensions qui caractérisent la notion de discours :

- *Une dimension linguistique qui réfère au texte ;*
- *Une dimension sociologique qui réfère au contexte ;*
- *Une dimension communicationnelle qui réfère à l'intention.*
- 

Ces dimensions regroupent trois caractéristiques au discours (Cobby) :

- ❖ **Subjectif:** le discours est toujours celui d'un sujet individuel ou collectif. Qu'il s'agisse de discours médiatique ou même scientifique, il est pris en charge par une instance. La notion de discours désincarné n'est pas envisageable.
- ❖ **Dialogique:** parler, c'est parler à quelqu'un. Le locuteur en situation de discours, postule nécessairement un allocutaire. Contrairement à l'idée généralement admise, le monologue n'est pas monologique. En tant que discours, il est dialogique.
- ❖ **Polémique :** le discours est une arme de combat. Il doit son existence à un état de choses à définir ou redéfinir. Il n'envisage les réalités à construire qu'à partir de réalités à déconstruire.

## 6- L'analyse de discours

L'analyse de discours (désormais AD) est considérée comme une technique de recherche dont l'objectif est de savoir "ce que l'on fait en parlant". Selon Maingueneau, cette technique renvoie à *articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit*. L'analyse du discours s'attarde sur les questions du "comment" et du "pourquoi" qui entourent l'acte de langage. En d'autres termes, l'AD met l'accent sur la corrélation entre les activités du locuteur, le langage produit et le contexte dans lequel il est produit.

Le vaste champ de l'analyse de discours a permis à plusieurs approches de se positionner en fonction des aspects qui caractérisent l'énoncé. Durant les 50 dernières années, la divergence de ces positionnements a donné naissance à plusieurs axes de recherches tel que : l'analyse textuelle du discours, l'analyse de contenu du discours, l'analyse énonciative du discours, l'analyse modulaire du discours, l'analyse pragmatique du discours ...

## 7- Les modalisateurs

Les modalisateurs sont des termes ou des expressions qui rendent compte de l'attitude du locuteur par rapport au contexte, à son discours et à son allocutaire, « *quand on parle, on ne fait pas que décrire le monde, mais on l'évalue, on le déconstruit, on le reconstruit. Le procédés permettant de se positionner par rapport à son dire est la modalisation* » (Cobby. Analyse-de-discours.com).

<p><b>Les modalisateurs :</b>  <b>l'auteur peut exprimer un soutien gradué de son énoncé</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• des verbes d'opinion : <i>affirmer, soutenir, douter, prôner, suggérer...</i></li> <li>• des adverbes : <i>évidemment, sans doute, peut-être, assurément...</i></li> <li>• des périphrases : <i>il est certain que, il est possible que...</i></li> <li>• des prétérations : <i>est-il utile de rappeler que, je ne m'étendrai pas sur...</i></li> <li>• le conditionnel, mode essentiel du doute</li> <li>• les guillemets, qui isolent et mettent en doute le discours de l'adversaire</li> <li>• les question rhétoriques (suggèrent la réponse : "<i>n'est-il pas vrai que...?</i>")</li> <li>• les formes sentencieuses (maximes, sentences, vérités générales).</li> </ul>
<p><b>Les évaluatifs :</b>  <b>l'auteur peut faire part de ses jugements sur un énoncé qu'il évalue</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les noms ou adjectifs mélioratifs ou péjoratifs</li> <li>• les attachées à certains mots, à certaines sonorités</li> <li>• les antiphrases portent sur ce qui est dit un jugement dont d'autres indices signalent la fausseté (l'ironie)</li> </ul>

Plusieurs modalités arborent le discours :

- ❖ Les **modalités épistémiques** concernent la connaissance du monde, elles marquent l'expression d'une croyance ou d'une opinion. Le sujet réalise un jugement subjectif et exprime des croyances.
- ❖ Les **modalités appréciatives** relèvent du jugement émotionnel/affectif de type esthétique (beau/laid) ou pragmatique (utile/inutile) par exemple. Le sujet réalise un jugement subjectif de valeur qui fait que quelque chose est désirable ou indésirable, espéré ou repoussé de son point de vue.
- ❖ Les **modalités déontiques** se réfèrent à un ordre moral ou social pour exprimer ce qui doit être (obligation) ou ce qui peut être (permission). Elles sont de nature prescriptives et exercent des contraintes dont l'origine peut être institutionnelle, les droits et les devoirs, ou intersubjective dans un contexte particulier avec ses lois propres qui légitime la contrainte.
- ❖ Les **modalités volitives** expriment un jugement de vérité en termes de volonté. Le sujet réalise un jugement subjectif et exprime des désirs, des souhaits, de voir s'accomplir quelque chose.
- ❖ Les **modalités axiologiques** impliquent un jugement de valeur, positif ou négatif, par rapport à une norme, à des conventions édictées par nos institutions. Le sujet réalise un jugement qui est moralement estimable ou non, louable ou blâmable.

## Application 1 :

### I. Comment l'auteur du texte ci-dessous, par l'emploi des modalisateurs, met-il en doute les théories bellicistes ? Comment valorise-t-il au contraire les théories pacifistes ?

L'idée que la guerre peut avoir des fonctions propres a conduit certains théoriciens à en faire l'apologie. Hegel prétend qu'elle incarne le moment où l'État se réalise pleinement ; Joseph de Maistre va jusqu'à la glorifier comme le moyen de fortifier la nature humaine; Nietzsche trouve dans les « vertus » guerrières le meilleur aiguillon au dépassement de soi-même; plusieurs évolutionnistes croient pouvoir tirer de la loi de sélection naturelle une justification des pertes qu'engendre la guerre; L. Gumplowicz fait même de la guerre la source de toutes les institutions et de la civilisation. Enfin, les sociologues ont parfois hasardé une comparaison de la guerre et de la fête, en leur attribuant des fonctions analogues, notamment l'exaltation collective et le renversement des règles habituelles.

Pourtant les arguments de divers ordres ne manquent pas contre les théories bellicistes. On peut, à l'encontre de ceux qui prônent les vertus militaires, faire d'abord état des statistiques qui prouvent la recrudescence de la criminalité à la suite des guerres. S'il est vrai que les grandes civilisations se sont répandues par la force des armes, est-il utile d'alléguer que c'est de la même façon qu'elles ont disparu ? Aux progrès techniques et économiques réalisés sous son aiguillon, il est aisé en effet d'opposer un calcul des coûts de la guerre, qui sont de plus en plus élevés à mesure qu'elle devient plus totale. Enfin s'il est vrai que la guerre présente bien des caractères de la fête, n'en diffère-t-elle pas en même temps, du fait qu'elle oppose un groupe à un autre et tend plus spécifiquement à la destruction ?  
d'après Jean Cazeneuve, *Guerre et Paix* © 1995 Encyclopædia Universalis.

## Application 2

Relevez les moyens de modalisation et identifiez la modalité utilisée dans les phrases suivantes : (modalité appréciative ou modalité logique)

1. *Je suis indigné par son comportement; il est scandaleux.*
2. *Elle est déçue d'avoir tout raté.*
3. *Nous sommes tous fiers de ton exploit.*
4. *En apprenant cette bonne nouvelle, il a sauté de joie.*
5. *Ah! C'est formidable!*
6. *La marche est un sport parfait.*
7. *ah, bon! Il a dit ça!*
8. *Il cherche partout: il a probablement oublié ses clés.*
9. *Je suis certain que nous vaincrons.*

## 8- Les marques de tension

Elles impliquent un rapport vivant et immédiat de l'énonciateur à l'allocutaire. Selon Franck Cobby, il existe 6 marqueurs de tension :



- ❖ **La thématisation** : projection en position de thème d'un constituant de l'énoncé. Selon Eco, la position qu'a le terme dans le discours peut être envisagée comme un signe.
- ❖ **Le masquage** : le locuteur cherche à effacer de son discours les marques qui permettraient de la classer dans tel groupe idéologique.
- ❖ **L'opacité** : c'est une stratégie du locuteur qui recourt à l'ambiguïté pour ne pas révéler son intention.
- ❖ **La simulation** : le fait d'emprunter le vocabulaire d'un groupe qui n'est pas le sien.
- ❖ **Les effets de ponctuation** : ils sont révélateurs d'un message sur lequel le locuteur voudrait attirer l'attention.
- ❖ **La connotation** : c'est l'ensemble des valeurs subjectives attachées à un terme. Le sens est entièrement à la discrétion du locuteur.

## 10-Texte et discours

Parmi les phénomènes auxquels s'intéresse l'analyse énonciative on peut retenir ici : Les déictiques, les modalisateurs, les stratégies de discours, la polyphonie, les marques de tension, l'argumentation.

### Discours et argumentation

Les études sur l'argumentation dans le discours tournent autour de deux conceptions: une conception rhétorique de l'argumentation comme expression d'un point de vue, et une conception logico-discursive de l'argumentation comme mode spécifique d'organisation du discours.

Vue sous le premier angle, l'argumentation implique le recours à des moyens de persuasion, permettant d'amener un auditoire à adopter une ligne d'action donnée. En ce sens, tout acte de discours visant à agir sur l'opinion peut être dit argumentatif.

Issue de la rhétorique aristotélicienne, cette approche a particulièrement reçu ses lettres de noblesse chez Pérelman, qui postule que: "L'objet de la théorie de l'argumentation est l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment" (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970).

Vue sous le second angle, l'argumentation se réfère à une démarche logique impliquant trois opérations: appréhension, jugement et raisonnement. Cette conception suppose la présence explicite ou implicite de connecteurs linguistiques instituant dans les énoncés des relations dites argumentatives. De ce point de vue, la définition proposée par Anscombe et Ducrot est à retenir : "Il y a argumentation lorsqu'un locuteur présente un énoncé A comme destiné à en faire admettre un autre B" (Anscombe et Ducrot 1983).

Dans un énoncé argumentatif, il y a nécessairement deux aspects : il y a argument et il y a conclusion. Dans l'exemple suivant : Je pense donc je suis; la proposition "Je pense" est un argument pour la conclusion "je suis".

Identifier la partie de l'énoncé qui remplit la fonction d'argument est important; ceci permet de repérer l'information essentielle dans l'énoncé. Dans tous les cas, l'argument est toujours accessoire par rapport à la conclusion.

La conclusion, en effet, c'est ce que l'on veut faire admettre, tandis que l'argument est un élément de justification; sa fonction est de supporter la conclusion. En d'autres mots, l'argument n'a pas un caractère nécessaire. S'il n'y a pas de conclusion à justifier, il ne peut pas y avoir d'argument. Aussi, dans notre exemple: "Je pense donc je suis", le message essentiel est : "je suis".

### **Comment peut-on identifier l'argument?**

Pour être en mesure d'identifier l'argument dans un énoncé, il faut savoir qu'il existe des connecteurs dont le rôle est d'introduire des arguments et d'autres qui sont des introducteurs de conclusions. Comme connecteurs d'argumentation introducteurs d'argument, on peut citer "car, parce que, puisque, étant donné que, si, en effet, d'ailleurs etc. Les séquences de discours introduites par ces connecteurs sont toujours accessoires, car il s'agit d'arguments.

Comme connecteurs d'argumentation introducteurs de conclusion, on peut citer "donc, par conséquent, alors, eh bien etc.

### **Qu'en est-il de la contre-argumentation ?**

On parle de contre-argumentation, chaque fois qu'un locuteur oppose un argument A à un argument B dans le but d'empêcher une conclusion C possible. Ceci dit, dans un énoncé où il y a contre-argumentation, il faut considérer qu'il y a une opposition d'arguments.

Dans l'exemple suivant "Tu étais présent mais tu n'as rien vu", "Tu étais présent" est un argument pour une conclusion C possible "tu sais ce qui s'est passé". Tandis que "tu n'as rien vu" est aussi un argument pour une conclusion non C "tu ne sais pas ce qui s'est passé".

Dans cette opposition d'arguments, il y a alors un argument faible et un argument fort. Dans notre exemple "Tu étais présent, mais tu n'as rien vu", "Tu étais présent" est présenté comme un argument faible, tandis que "tu n'as rien vu" est posé comme argument fort.

Il y a des connecteurs de contre-argumentation qui introduisent des arguments forts et d'autres qui introduisent des arguments faibles.

Comme connecteurs de contre-argumentation introducteurs d'argument fort, on peut citer "mais, pourtant, cependant etc. Les séquences de discours introduites par ces connecteurs sont toujours des messages essentiels.

Comme connecteurs de contre-argumentation introducteurs d'argument faible, on peut citer "bien que, malgré que, même si etc".

L'argumentation peut être exprimée aussi de manière implicite par l'absence de prémisses ou l'absence de connecteur. Dans l'exemple suivant "je ne sortirai pas ce soir, je suis fatigué", on voit bien qu'on peut aisément insérer le connecteur "car" entre les deux propositions. Donc il y a argumentation. De même, un locuteur peut se contenter de dire "Je suis fatigué" pour signifier qu'il n'a pas l'intention de sortir.

### **Application :**

- **Quelle est la thèse soutenue ?**

- **Quelle est la thèse rejetée ?**

**Prenez exemple sur le texte suivant dont les commentaires en marge vous**

**indiquent le parti à tirer des mots ou expressions colorés:**

<p>On s'assure aujourd'hui par le développement des techniques de communication qu'une ère nouvelle est née où l'homme va enfin sortir de son isolement et, dit-on, triompher des obstacles qui jugulaient sa parole : courrier électronique, "chat" (prononcez <i>Tchat</i> !) sur Internet, prolifération des chaînes de télévision, que de moyens offerts aujourd'hui à notre désir légitime d'ouverture à l'autre ! Si l'on en croit les nouveaux apôtres de ce nouvel Évangile, nous n'aurions qu'à nous féliciter de cet élargissement des frontières ancestrales dans lesquelles l'humanité croupissait : disparu le village où chacun restait confiné toute sa vie dans l'ignorance, révolue cette époque où l'information arrivait à ses destinataires déjà périmée ! Voici les temps nouveaux où des citoyens éclairés vont exercer leur sollicitude sur les misères du prochain et participer également à la vie publique.</p> <p>Ne rêvons pas trop : cette ère nouvelle, si elle bouscule en effet notre univers, ne réussit guère qu'à substituer une communication indirecte et désincarnée aux vrais rapports humains qui, à l'évidence, ne peuvent se passer de la présence charnelle de l'autre. Car on ne communique bien qu'avec des mots. Si la plupart des grands médias s'adressent à nous, c'est dans une masse d'images confuses et de slogans publicitaires qui ne peuvent que nous guider à notre insu vers des buts plus ou moins douteux. Et que penser d'une apothéose de la communication qui permet aux gens de dialoguer jusqu'à l'autre bout de la planète alors qu'ils n'ont pas encore adressé un mot à leur voisin de palier ?</p>	<p>Le pronom indéfini <i>On</i> commande un verbe d'opinion. Il indique nettement la parole de l'autre dans la proposition incise.</p> <p>Le conditionnel vous invite à prendre le discours qui suit avec prudence : il est d'ailleurs clairement renvoyé à des "nouveaux apôtres" (notez l'ironie).</p> <p>Attention au discours indirect libre : ici le discours cite les arguments adverses (il est clairement introduit par ;, qui signale un discours rapporté.)</p> <p>Une injonction : on s'adresse à nous en nous invitant à réfléchir. L'auteur va affirmer sa thèse (notez aussi l'alinéa).</p> <p>Une forme sentencieuse : notez le présent de vérité générale et l'autre valeur de <i>On</i>.</p> <p>Les termes péjoratifs jugent clairement la thèse adverse.</p> <p>Une interrogation oratoire : l'auteur nous invite à y répondre dans un sens qui ne peut être qu'approbateur.</p>
---	--

## 11- Du texte au discours

**La notion de texte :** le texte est une unité de base de la grammaire transphrastique. C'est un objet empirique oral ou écrit (Riegel, 2011), il est distingué du discours produit d'un acte d'énonciation dans une situation d'interlocution orale ou écrite.

## 12- Texte ou discours

Le texte et le discours ont été longtemps traités séparément : alors que la grammaire de texte se limitait au départ à la structuration interne du texte, l'analyse du discours prenait en compte les conditions de production du texte (la situation de l'énonciation et les interactions sociales).

Cependant, il est difficile d'analyser le fonctionnement d'un texte sans tenir compte des traces linguistiques de sa production.

Exemple : les pronoms déictiques comme (je dans j'accuse de Zola) ne peuvent s'interpréter qu'en fonction de la situation de l'énonciation.

L'analyse des textes peut servir d'appui à l'analyse des discours, notamment quand il s'agit de construire une typologie des discours. Au fond de la grammaire de texte et l'analyse du discours traitent le même objet, d'une manière complémentaire.

On peut donc maintenir la distinction entre texte et discours pour des raisons d'ordre méthodologiques : l'analyse du texte s'attache alors à son organisation sémantique globale : d'une part, aux relations de continuité et rupture entre les propositions pour rendre compte de son unification, et d'autre part, à sa segmentation en différentes séquences textuelles dans une perspective typologique (Adam, 2005). L'analyse de discours intègre cette approche dans un cadre vaste, en mettant le texte en rapport avec ses conditions de production et en traitant dans le cadre des interactions sociales et des "*formations socio-discursives*" (Adam, 2005 : 31)

## 13- Les stratégies discursives

« Une stratégie consiste dans le choix d'un certain nombre de buts intermédiaires et subordonnés dont on croit que la réalisation dans des actions partielles conduit de manière adéquate à la réalisation du but final. Chaque

*action partielle pouvant à son tour se subdiviser en actions-moyens pour arriver à la réalisation de son propre but. L'idée de « stratégie » inclut donc l'idée de hiérarchie de buts et de moyens et l'idée de l'action qui lui est liée est complexe » (1992: 76).*

l'organisation séquentielle avec d'autres plans d'organisation textuelle et pragmatique (par exemple énonciative ou illocutoire), et avec le « contexte discursif » (1985: 193) (à partir de l'exemple d'un discours politique en Partant d'une conception communicationnelle des stratégies discursives, qui insiste sur le fait qu'un discours est toujours adressé à un lecteur ou à un auditeur, Jean-Michel Adam l'a défini « *comme un processus dialogique, comme un ensemble d'activités de l'énonciateur pour anticiper et guider l'interprétation du récepteur-coénonciateur* ».

Charaudeau estime que trois éléments constituent les conditions générales de définition de la stratégie dans les sciences du langage: premièrement, un but défini comme objet de quête d'une action représentant un état d'équilibre final bénéfique pour le sujet agent de cette quête (Zrinka Simunic, 2004: 40). Pour obtenir ce but, il suffit d'avoir une compétence d'action fondée sur l'application d'un certain nombre de règles, si bien qu'on ne peut encore parler de stratégie. Il faut, pour cela, qu'existe une incertitude quant à l'atteinte du but, incertitude qui peut être liée soit à l'éventuelle contre-action de l'autre, soit à l'éventuelle performance supérieure de l'autre, soit à l'existence d'obstacles matériels rendant l'atteinte du but difficile. Espaces de parole:

- 1) comment justifier sa prise de parole, sa participation sociale aux échanges langagiers (stratégie de légitimation).*
- 2) comment, dans la relation à l'autre, influencer celui-ci, en agissant sur les croyances (stratégie de captation).*
- 3) comment, dans la problématisation du propos, témoigner de sa position de vérité, en agissant sur les connaissances (stratégie de crédibilité).*

Les stratégies discursives, qu'il conviendra de ne pas confondre avec les procédés discursifs et les procédés linguistiques, permettent au sujet discursif de déterminer, en fonction des visées communicatives de ces trois domaines, les effets discursifs qu'il lui faut produire. Ces effets

consistent à construire des figures archétypiques qui appartiennent à ce que nous appelons des « imaginaires socio-discursifs »

1) *d'identité (sociotypes),*

2) *de vérité (l'authentification, la vraisemblance),*

3) *d'action (combat, lutte, négociation),*

à l'aide des procédés discursifs qui permettent d'organiser le discours de manière descriptive, narrative, argumentative, etc. (1995: 167).

## **15-Définitions :**

Une stratégie discursive peut être définie comme un processus discursif complexe, hiérarchiquement et séquentiellement organisé, issu de la combinaison d'informations modulaires d'origines praxéologique et textuelle (relatives à la définition des unités praxéologiques et textuelles de rangs différents) avec les informations liées aux formes d'organisation simples et complexes qui interviennent dans l'analyse des buts et des visées communicationnelles des productions discursives réalisées dans une situation d'interaction spécifique.

## **16-Typologies des stratégies discursives**

### **L'organisation opérationnelle: des actes discursifs aux opérations discursives**

L'organisation opérationnelle offre, selon Filliettaz (2001b), l'avantage d'une étude « non réductionniste et non dualiste » des structures opérationnelles (2001b: 220). Les unités de l'organisation opérationnelle ne se ramènent ni à une intention de modifier efficacement un état de choses ni à l'émission d'une prétention à la validité, mais résultent de la combinaison de ces procédés. Issu de la combinaison d'une action minimale et d'un acte textuel, l'acte discursif en tant que la plus petite unité de la structure opérationnelle produit nécessairement deux types d'effets. Au plan téléologique, il rend manifeste une intention de modifier un état de monde. En revanche, au plan communicationnel, il se trouve engagé dans un procès d'intercompréhension. Cette distinction représente un progrès important par rapport à la première version du modèle genevois, qui réduisait les processus communicationnels à des unités praxéologiques, en assimilant les procès d'intercompréhension et les structures téléologiques.

Dans la description de l'organisation opérationnelle, Filliettaz fait état de deux principales difficultés auxquelles doit faire face une étude systématique de ses unités constitutives.

1-La première est liée au caractère sémiotiquement hétérogène des actions qu'un agent peut accomplir dans le monde. Ainsi, au moins trois types d'actions doivent être distingués, qui renvoient à trois modes distincts d'expression d'une intentionnalité. Les actions langagières expriment une finalité par l'intermédiaire de procès d'intercompréhension qui mobilisent des conventions sémiotiques des langues naturelles. Les actions communicationnelles non langagières communiquent la finalité sans mobiliser des ressources de nature conventionnelle. Quant aux actions non-communicationnelles, elles constituent des modes non ostensifs d'expression d'une intentionnalité (*id.* 206).

2- La deuxième difficulté est issue de la complexité notionnelle des unités discursives, qui résultent d'une mise en relation des unités praxéologiques, définies par des enjeux actionnels, et des formes médiatisées d'actions, s'appuyant sur des ressources langagières.

Les actes discursifs, qui sont les plus petites unités de l'organisation opérationnelle, s'organisent en unités plus vastes, que nous nommons opérations discursives. Une opération discursive résulterait de la mise en relation des unités textuelles et praxéologiques de rang intermédiaire. Quant aux unités praxéologiques de rang supérieur, telles la transaction et l'incursion, elles se combinent avec les unités textuelles maximales, pour donner lieu aux processus complexes qui relèvent du niveau stratégique, marqués par la prédominance des « relations de discours praxéologiques » (Roulet 2002a). Engagées simultanément dans des processus de natures différentes, les unités opérationnelles (actes discursifs et opérations discursives) contribuent en même temps à la réalisation des buts actionnels et des visées communicationnelles.

### **L'organisation stratégique: des opérations discursives aux stratégies discursives**

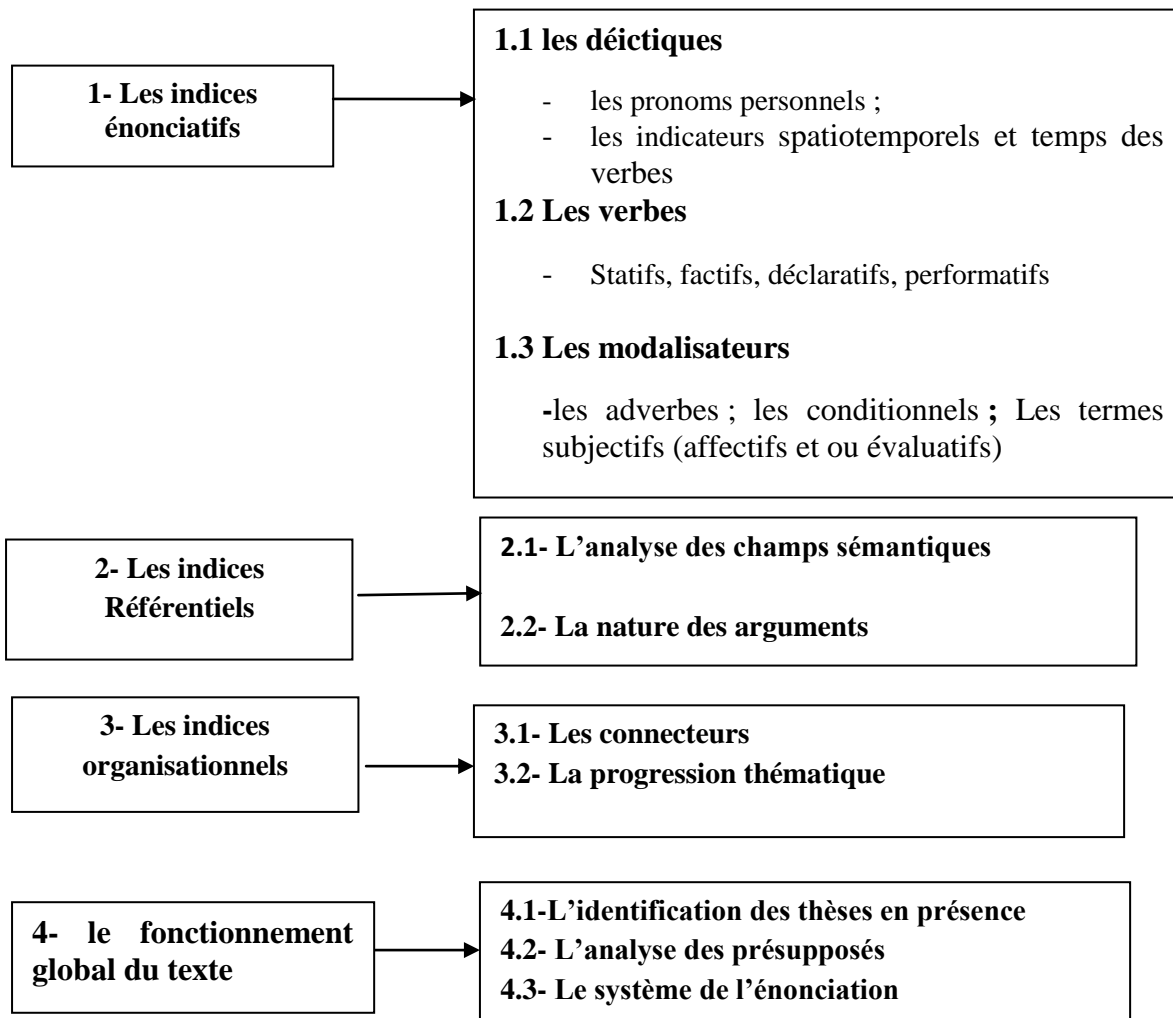
La notion de stratégie étant étroitement liée aux rapports entre les interactants, dans la mesure où elle concerne le caractère finalisé, volontaire et difficile des activités discursives, le processus d'attribution



du sens n'est pas l'affaire de la seule instance de production. Il convient de rappeler que les stratégies de production et d'interprétation constituent deux facettes conceptuelles du même processus stratégique d'attribution du sens aux unités opérationnelles. La stratégie de production consiste, pour l'instance de Production, à attribuer le sens aux opérations discursives, tandis que la stratégie d'interprétation consiste, pour l'instance de réception, à reconstituer le sens attribué aux opérations discursives par l'instance de production. L'analyse de l'interaction médiatique pose cependant un certain nombre de problèmes spécifiques, concernant la complexité de son cadre interactionnel et le caractère pluriel des interactants, aussi bien de l'instance de production (quotidien, journalistes) que de l'instance de réception (public, lecteurs). En effet, plusieurs stratégies discursives s'y trouvent superposées, emboîtées l'une dans l'autre. Pour résumer, nous pouvons dire que l'approche modulaire offre la possibilité d'étudier les stratégies discursives dans le cadre de l'une des formes d'organisation complexes du discours, qui est la forme d'organisation stratégique, résultant du couplage d'informations d'origine modulaire (interactionnelles, référentielles, textuelles, syntaxiques, lexicales) et de celles issues des formes d'organisation élémentaires (opérationnelle, relationnelle, informationnelle, énonciative, séquentielle) et complexes (topicale, polyphonique, compositionnelle).

Situer la problématique des stratégies discursives dans le cadre de la forme d'organisation stratégique, qui traite des relations de faces et de places entre les interactants, c'est insister une nouvelle fois sur les rapports entre les participants à l'interaction. La caractérisation de ces rapports en termes d'enjeux communs, d'actions participatives, de positions actionnelles et de complexes motivationnels, dans le cadre de la description des dimensions modulaires, représente le point de départ de l'analyse des stratégies discursives, tandis que leur réexamen en termes de relations de face et de place, dans le cadre de l'analyse de l'organisation stratégique, en constituera le point d'arrivée.

## 17- Grille d'analyse des stratégies discursives



### 1- Les indices énonciatifs :

#### 1.1- Les déictiques :

Les déictiques sont des unités linguistiques inséparables du lieu, du temps et du sujet de l'énonciation (je, ici, maintenant). Ces indices personnels et spatio-temporels, on les appelle encore embrayeurs. Leur valeur référentielle varie d'une situation d'énonciation à une autre. Il s'agit des indices personnels, des indices spatio-temporels et des indices de la monstration.

**a.- Les indices personnels : 1<sup>ère</sup> personne** (je, me moi, nous, mon, ma, mes, notre, nos...), **2<sup>ème</sup> personne** (tu, te, toi, vous, ton, ta, tes, votre, vos...). On ne peut pas savoir à qui ils réfèrent sans savoir au préalable qui est le locuteur et à qui il s'adresse.

Dans le repérage de marques de personne, il ne faut pas se laisser tromper par « **on** » qui peut prendre différentes valeurs (indéfini, 1ère personne du singulier, 1ère personne du pluriel...)

**b.- Les indices spatio-temporels :** Mots et groupes de mots qui situent le message dans le temps et l'espace par rapport à l'énonciateur. On ne peut pas savoir à quoi ils réfèrent sans connaître la position spatio-temporelle de celui qui parle.

Exemple de marqueurs de temps : aujourd'hui, maintenant, demain, hier, avant, dans 2 jours...

Exemple de marqueurs d'espace : ici, à côté...

**c.- Les indices de la monstration :** ce, cet, cette, ces, voici...

**NB :** Il ne faut pas confondre référence déictique et référence anaphorique.

1.- Dans l'exemple "Jeanne est née **ici** il y a **trois ans**", il n'est pas possible de savoir l'endroit ni la date de la naissance de Jeanne si on ne sait pas le lieu et l'année de l'énonciation. Il s'agit de référence déictique.

2.- Dans l'exemple "Jeanne est née **au Canada en 2000**", tout le monde sait à quoi réfèrent «canada» ou «2007». Il s'agit de référence anaphorique.

### 1.2- *Les verbes :*

- les factifs acceptent dans tous les cas un ou des descripteurs de constitution temporelle et un seul descripteur de nature participative : cause. Par ailleurs, selon l'environnement actanciel, les factifs peuvent donner lieu soit à finalisation, soit à non finalisation ;
- les déclaratifs sont à distinguer en trois sous-groupes, ceux renvoyant à une inscription dans un procès non temporalisé, que nous avons désignés comme déclaratifs de cognition, et ceux renvoyant à un procès temporalisé dont en droit on peut se demander s'ils ne relèveraient pas de la classe des factifs, mais que nous avons – dans un premier temps – préféré identifier comme relevant d'une autre classe en conformité avec notre classification antérieure. Parmi les déclaratifs renvoyant à un procès temporalisé,

nous avons jugé utile d'introduire une distinction entre ceux dont renonciation indique la réalisation de l'action déclarée, déclaratifs dits « d'effectuation » qui s'apparentent dans la plupart des cas aux performatifs (par ex. Je promets de venir) et ceux dont renonciation indique l'expression d'une attitude, déclaratifs « d'expression » (par ex. Elle refuse de venir ce soir). Il est clair qu'il s'agit là d'une hypothèse que nous soumettons à la vérification expérimentale ;

- les statifs sont inscrits dans un procès non temporalisé et ils réfèrent à un état (Pierre est malade) ou désignent une propriété (Pierre a les yeux bleus). Pour marquer cette distinction on parlera de « statifs expérientiels » et de « statifs non expérientiels ». Ainsi, en termes minimaux, le modèle que nous proposons attribue : – à la classe des factifs des descripteurs temporels et participatifs, – à la classe des déclaratifs des descripteurs participatifs, – à la classe des statifs aucun descripteur, si l'on excepte le trait Réel qui est affecté à toutes les catégories.

TABLEAU 1  
Classes prédicatives et traits sémantiques

Classes	Classificateurs									Commentaires	
	R	P	D+	Tr+	Te+	M+	C+	E+	P+		
Classe 1 : Fectifs											<p>1. On a pris le parti de n'indiquer que les traits affectés du signe + afin de simplifier la lecture. Toutefois ceci ne veut dire en aucune façon que les traits affectés du signe – ne sont pas signifiants.</p> <p>2. Le trait permettant la distinction en deux sous catégories est le trait téléique. Par ailleurs, l'action finalisée ou non peut être momentanée ou non, adressée à un patient ou non. L'affinement catégoriel nous paraît ici, comme dans la suite, lié aux buts poursuivis.</p> <p>Rappelons qu'il s'agit là des performatifs, tels qu'ils furent décrits par Austin.</p> <p>Nous pensons en première approche qu'ils constituent un type de déclaratifs différent des déclaratifs d'expression.</p>
1.1. <i>Fectifs non finalisés</i> ex. 1 - Pierre court	●	////	●	●	////	////	●	////	////		
1.2. <i>Fectifs finalisés</i> ex. 2 - Pierre construit une maison	●	////	●	●	●	////	●	////	////		
Classe 2 : Statifs											
2.1. <i>Statifs expérientiels</i> ex. 3 - Dieu est	●	////	////	////	////	////	////	●	////		
2.2. <i>Statifs non expérientiels</i> ex. 4 - Dieu a froid	●	////	////	////	////	////	////	////	////		
Classe 3 : Déclaratifs											
3.1. <i>Déclaratifs d'expression</i> ex. 5 - Pierre parle à Jacques	●	////	●	////	////	////	●	////	////		
3.2. <i>Déclaratifs d'effectuation</i> ex. 6 - Je jure de dire la vérité	●	////	●	●	●	////	●	////	////		
3.3. <i>Déclaratifs de cognition</i> ex. 7 - Pierre croit en Dieu	●	////	////	////	////	////	////	●	////		

● Présence du trait.  
//// Absence du trait

Source : R. Ghiglione et all (1990) *Prédications D'état, De Déclaration Et D'action : Essai De Classification En Vue D'une Application En Analyse De Contenu*

### 1.3- Les modalisateurs

Un modalisateur est un mot qui traduit **l'appréciation du locuteur sur son propre énoncé**. Les modalisateurs sont les mots qui traduisent **la marque du jugement du locuteur**. Le modalisateur permet ainsi de marquer le **jugement**, le **doute**, **l'admiration** ou **la révolte**, etc.

Les modalisateurs peuvent être :

- des **indices d'opinion**, de jugement (verbes, adverbes) ;
- des **marques affectives** (termes impliquant une émotion ou un sentiment) ;
- des **termes évaluatifs** (vocabulaire valorisant/dévalorisant, comparatif/superlatif, etc.) ;
- **le temps** choisi.

#### A- Le vocabulaire valorisant ou mélioratif

Pour exprimer un **jugement positif** sur un être ou une chose, on choisit :

- **des verbes d'appréciation** qui sous-entendent un jugement positif ;  
Exemples : aimer, adorer, admirer, contempler, préférer, choisir, etc.
- **des adverbes** marquant un jugement de valeur positif ;  
Exemples : bien, délicieusement, magnifiquement, parfaitement, superbement, etc.
- **des noms valorisants** pour désigner un être ou une chose (choisis dans la liste des synonymes) ;  
Exemples : « Une demeure » est plus valorisant que « une cabane ».
- **des adjectifs mélioratifs** donnant une impression positive ;  
Exemples : « Des couleurs éblouissantes » est plus valorisant que « des couleurs criardes. »
- **des préfixes et suffixes** ayant une valeur méliorative.  
Exemples : **extraordinaire**, **célébrissime**, **archiconnue**.

#### B . Le vocabulaire dévalorisant ou péjoratif

Pour exprimer un **jugement négatif** sur un être ou une chose, on choisit :

- **des verbes d'appréciation** qui sous-entendent un jugement péjoratif ;

Exemples :

détester, haïr, redouter, craindre

- **des adverbes marquant un jugement de valeur négatif ;**  
Exemples :  
mal, malencontreusement, malheureusement, affreusement
- **des noms dévalorisants** pour désigner un être ou une chose ;  
Exemple :  
« Une mesure » est dévalorisant par rapport à « une maison »
- **des adjectifs péjoratifs** donnant une impression négative ;  
Exemple :  
« Des remarques dérisoires » est dévalorisant par rapport à  
« d'infimes remarques. »
- **des préfixes et suffixes** ayant une valeur péjorative.  
Exemples :  
jaunâtre, fadasse, noiraud, vieillot, etc.

L'**introduction du doute** de la part du locuteur est une manière de **sous-entendre un jugement de valeur négatif** avec l'emploi du conditionnel, l'utilisation de la tournure impersonnelle (« il paraît que ») et l'utilisation de pronoms indéfinis comme « certains » ou « d'aucuns ».

Exemple :

« La star **aurait cédé** une somme importante à une association caritative. »

L'information est mise en doute de deux manières : par l'emploi du **conditionnel** et par l'emploi du verbe « céder », qui a une connotation moins positive que le verbe « faire un don ».

L'essentiel

Selon son **point de vue** (positif ou négatif), le locuteur choisit un vocabulaire qui est soit **mélioratif** (ou valorisant), soit **péjoratif** (ou dévalorisant). Il est également possible de rester **neutre**, sans laisser parler sa **subjectivité**.

## *2- Les indices référentiels :*

### *2.1 L'analyse du champ sémantique :*

Par champ sémantique, on entend généralement un ensemble de termes (mots ou expressions) que recouvre tel ou tel concept. Par exemple, on dit que les mots pou, puce, punaise et tique (n. f.) appartiennent au champ sémantique des « parasites corporels [ou extérieurs] de l'homme »<sup>1</sup>.

Plus exactement, le champ sémantique est un système clos défini comme l'association d'un champ lexical et d'un champ conceptuel<sup>2</sup> ; dans la mesure où le champ conceptuel peut être nommé par un mot (plutôt que par une paraphrase), le champ sémantique est l'association d'un ensemble de termes spécifiques et d'un terme générique<sup>3</sup>. Par exemple, pour nommer le champ conceptuel « parasite corporel de l'homme », le lexique du français dispose du mot vermine<sup>4</sup>. Le champ conceptuel correspond encore à l'archisémème de l'analyse sémique ; sa réalisation lexicale (le terme générique), à l'archilexème ; et les termes du champ lexical, aux lexèmes. Dans l'élaboration d'un champ sémantique, il convient de distinguer deux étapes : la constitution du champ sémantique, et sa description.

## 2.2 *L'analyse des arguments :*

*Pour développer une thèse, pour réfuter une thèse adverse, l'argumentateur a recours à des arguments de natures diverses, selon les circonstances de l'argumentation.*

- **L'argument d'autorité :** L'argumentateur fait référence à un ouvrage célèbre, un auteur, un spécialiste reconnu, dont le rayonnement, la compétence sont ainsi mis au service de la thèse développée.
- **Le Recours Aux Faits :** L'argumentateur rassemble des faits, cite un témoignage, un cas particulier, il communique une donnée chiffrée, un constat scientifique, pour qu'ils servent de preuves.
- **L'argument Par Les Valeurs :** L'argumentateur invoque des valeurs qui correspondent à ce qui est beau ou bien pour une société donnée, par exemple : le Vrai, la Justice, la Liberté, la Solidarité, l'Honnêteté.
- **Le Recours À L'analogie :** L'argumentateur, pour faciliter rapidement la compréhension, met en relation deux domaines différents, fait appel à une image (c'est comme...), à un récit ou à une fable. "*Si ce Dieu visible [le Soleil] éclaire l'homme, c'est par accident, comme le flambeau du roi éclaire par accident le crocheteur qui passe par la rue*". *Cyrano de Bergerac, L'Autre Monde, 1657.*

**Il y a analogie entre le soleil et le flambeau du roi.**

- **Le Recours À La Distinction** : L'argumentateur introduit une distinction de point de vue dans la thèse adverse : apparence/réalité, théorie/pratique, etc. Il concède l'intérêt partiel de la thèse adverse pour mieux nier cette thèse sur un autre plan.
- **L'argument Par L'absurde** : Devant un adversaire qui pratique l'amalgame, le mélange de notions qui ne devraient pas être confondues, l'argumentateur pousse les conséquences de l'amalgame vers l'absurde.
- **Le Recours Au Bon Sens, À La Norme** : L'argumentateur s'appuie sur le bon sens pour faire admettre la thèse qu'il défend. Il cite un proverbe, une maxime, une idée partagée unanimement. "*Ismène. - Il est le roi. Et ils pensent tous comme lui dans la ville*". Jean Anouilh, *Antigone*, 1946, Éd. de La Table Ronde.

« *Ils pensent tous comme lui* » vient appuyer l'argumentation.

## Application

### *Exercice 1: quel type d'arguments*

*Les Lettres persanes développent les thèses politiques de Montesquieu. Dégagez dans l'extrait la thèse, l'argument, l'illustration. De quel type d'argument s'agit-il ?*

*La douceur du gouvernement contribue merveilleusement à la propagation de l'Espèce. Toutes les républiques en sont une preuve constante, et, plus que toutes, la Suisse et la Hollande, qui sont les deux plus mauvais pays de l'Europe, si l'on considère la nature du terrain, et qui cependant sont les plus peuplés. Montesquieu, Lettres persanes, 1721.*

---

### *Exercice 2: Distinguer des arguments*

*Devant la confusion, Théophile Gautier oppose un effort de distinction logique.*

1. *Contre quel amalgame s'insurge-t-il ?*
2. *Quelle distinction Gautier affirme-t-il ? Quel type d'argument achève le développement ?*

*Il est aussi absurde de dire qu'un homme est un ivrogne parce qu'il décrit une orgie, un débauché parce qu'il raconte une débauche que de prétendre qu'un*



*homme est vertueux parce qu'il a fait un livre de morale ; tous les jours on voit le contraire. - C'est le personnage qui parle et non l'auteur ; son héros est athée, cela ne veut pas dire qu'il soit athée ; il fait agir et parler les brigands en brigands, il n'est pas pour cela un brigand. À ce compte, il faudrait guillotiner Shakespeare, Corneille et tous les tragiques ; ils ont plus commis de meurtres que Mandrin et Cartouche. Théophile Gautier, Préface à Mademoiselle de Maupin, 1835.*

---

### 3- Les indices organisationnels

#### 3.1- les connecteurs :

Les connecteurs logiques sont des **mots-outils** qui servent à indiquer la **logique d'un raisonnement**. Ils permettent de **relier des événements ou des idées les uns aux autres** en établissant entre eux **des relations logiques** (cause, conséquence, but, opposition, etc.).

**Exemple** : car, comme, d'abord, en effet.

Les connecteurs logiques prédominent surtout dans les **textes argumentatifs et explicatifs** car ils permettent de bien suivre le cheminement de la pensée de l'auteur. Toutefois, on les trouve aussi dans les textes narratifs. Les connecteurs logiques jouent **un rôle clé** dans **l'organisation et la cohérence d'un texte** ; ils en soulignent les **articulations**.

#### 1. Les natures des connecteurs logiques

Les connecteurs logiques appartiennent à trois classes grammaticales principales.

- La classe des **adverbes** et des locutions adverbiales : soudain, cependant, etc. (pour les adverbes) ; en effet, de fait, du reste, etc. (pour les locutions adverbiales).

- La classe des **conjonctions de coordination** : mais, ou et donc, or, ni, car, etc.

- La classe des **conjonctions de subordination** : que, si, etc.

- Les **locutions conjonctives** : parce que, ainsi que, etc.

### Autres natures :

On trouve aussi des connecteurs logiques parmi les **prépositions** (ou les locutions prépositives) et diverses **locutions**.

## 2. Les valeurs des connecteurs logiques

### a. Les types de connecteurs logiques

Il faut distinguer deux sortes de connecteurs logiques :

- Ceux qui expriment les **principales relations logiques** (cause, conséquence, but, opposition, condition, etc.) ;
- Ceux qui **structurent l'argumentation** et expriment des nuances argumentatives. On les appelle parfois des connecteurs logiques organisationnels. (énumération d'arguments, gradation des arguments, introduction d'exemples).

### b. Fonction et nature des connecteurs logiques

	Nature des connecteurs logiques			
	Prépositions, loc. prépositives et diverses	Adverbes et locutions adverbiales	Conjonctions de coordination	Conjonctions de subordination
<b>Relations logiques</b>				
<b>Cause</b>	–	en effet	car	pour que, parce que
<b>Conséquence</b>	–	aussi, alors, par conséquent	donc, et	de sorte que, si bien que
<b>But</b>	pour, à cette fin	–	–	pour que, afin de, en vue de
<b>Opposition</b>	malgré, au lieu de, en dépit de	cependant, toutefois, en revanche	mais, et, or	alors que, tandis que, même si
<b>Condition</b>	Selon	en cas de	–	si, selon que
<b>Comparaison</b>	–	plus, moins, à la manière de	–	ainsi que
	Prépositions, loc. prépositives et diverses	Adverbes et locutions adverbiales	Conjonctions de coordination	Conjonctions de subordination

Nuances argumentatives				
<b>Addition, énumération</b>	–	de plus, d'abord, premièrement, enfin	et, or, ni..., ni...	ainsi que
<b>Exemple</b>	–	ainsi, par exemple	–	c'est ainsi que
<b>Reformulation</b>	c'est-à-dire, en d'autres termes	autrement dit, en bref, en un mot	–	–
<b>Alternative</b>	–	soit..., soit...	ou	soit que..., soit que...
<b>Gradation</b>	–	également, et même	–	–
<b>Conclusion</b>	pour finir	en conclusion, finalement	–	–

### 3.2- la progression thématique :

Le texte doit comporter dans son développement des éléments récurrents, c'est-à-dire des éléments qui se répètent d'une phrase à une autre, pour constituer un fil conducteur qui assure la **continuité thématique** du texte.

Aussi, le texte doit comporter **une progression**, des éléments portant des informations nouvelles. Cette contrainte gouverne toute communication : on transmet à autrui un message pour lui apporter une information qu'il ignore.

Donc, la cohésion thématique d'un texte repose sur l'équilibre entre ces deux exigences complémentaires. Il convient par ailleurs de préciser les moyens linguistiques mis en œuvres pour assurer l'organisation d'un texte.

### **Thème et propos : la perspective communicationnelle**

Toute phrase peut être analysée à deux niveaux :

- ❖ **Un niveau syntaxique** : où l'on repère le groupe nominal, le groupe verbal... dont l'union constitue la phrase de base.
- ❖ **Un niveau sémantique** : où l'on distingue le sens qui relie les différents actants.

On doit ajouter **un troisième niveau dit "communicationnel"** pour analyser la phrase en fonction de l'information qu'elle véhicule. Communiquer consiste à transmettre à autrui une information, à lui dire quelque chose à propos de quelqu'un ou de quelque chose. Dans cette perspective, la phrase s'analyse en deux parties (*Riegel et all. 2011 : 1020*) :

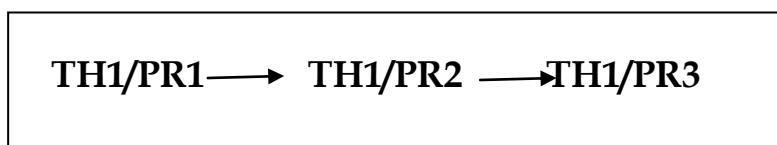
- ❖ **Le thème** : est ce dont on parle le locuteur, le support, le point de départ de la communication et de la phrase.
- ❖ **Le propos** : c'est ce qu'on dit du thème, l'apport d'information sur le thème.

Dans ce cadre, l'information véhiculée par la phrase s'analyse en une partie connue (par la situation ou le contexte antérieur, donc le thème), et une partie nouvelle (le propos) qui constitue l'apport d'information véritable de la phrase.

Le dynamisme communicatif de la phrase, la progression de l'information suit l'ordre linéaire : le thème, généralement placé au début de la phrase, a moins de pouvoir informatif par rapport au propos qui le suit.

La répartition thème / propos s'effectue d'abord dans une phrase. Au niveau du texte, on observe comment se fait cette répartition d'une phrase à une autre. Autrement dit, comment se succèdent et s'enchaînent les thèmes des différentes phrases. Combette (1983) distingue trois type de progression thématique :

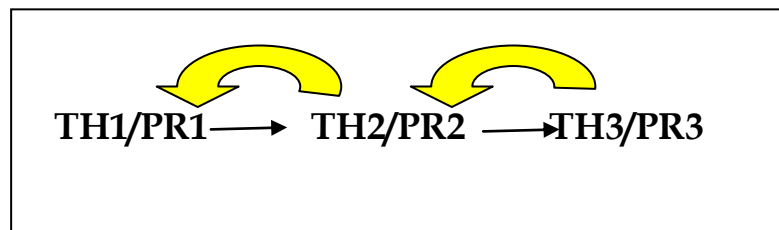
- ❖ **La progression à thème constant** : c'est le type le plus simple et sans doute le plus fréquent. Un même thème (TH) est repris d'une phrase à une autre, associé à des propos différents (PR) comme suit :



**Exemple :** « Jean Valjean sortit de la ville comme s'il s'échappait. **Il** se mit à marcher en toute hâte dans les champs...**il** erra ainsi tout la matinée, n'ayant pas mangé et n'ayant pas faim. **Il** était en proie à une foule de sensations nouvelles. **Il** se sentait une sorte de colère ; **il** ne savait contre qui. **Il** n'eut pu dire s'il était touché ou humilié » (**Hugo**).

#### ❖ La progression linéaire simple

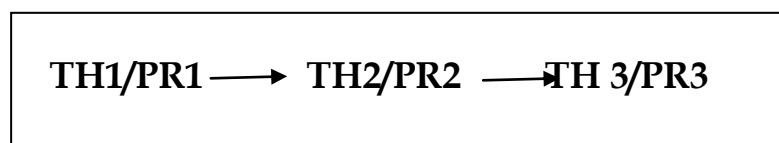
Dans cette progression, le thème d'une phrase peut être tiré du propos de la phrase précédente, suivant le schéma suivant. Le thème reprend totalement ou partiellement les informations qui sont apportées par le propos précédent.



**Exemple :** « le fantôme se matérialise par le simulacre du volume. Le simulacre du volume est l'enveloppe. L'enveloppe cache, protège, transfigure, incite, tente, donne une notion trompeuse du volume » (Salvador Dali).

#### ❖ La progression à thèmes dérivés :

Elle est à la base des textes du type descriptif. Elle s'organise à partir d'un hyper-thème, dont les thèmes de chaque phrase représentent un élément particulier.



**Exemple :** « Deux parties de billard étaient en train. Les garçons criaient les points, les joueurs couraient autours des billards encombrés des spectateurs. Des flots de fumée de tabac, s'élançant de la bouche de tous, les enveloppaient d'un nuage bleu » (**Stendhal**)

### Application sur la progression thématique

Identifiez les différents types de progression dans les passages suivants en justifiant votre réponse :

- 1- « « le 15 septembre 1840, vers six heure du matin, la ville-de-Montereau, près de partir, fumait à gros tourbillons devant le quai Saint-Bernard. Des gens arrivaient hors haleine, des barriques, des câbles, des corbeilles de linge gênaient la circulation, les matelots ne répondaient à personne, on se heurtait, les colis montaient entre les tambours, et le tapage s'absorbait dans le bruissement de la vapeur qui s'échappant par des plaques de tôle, enveloppait tout d'une nuée blanchâtre, tandis que la cloche, à l'avant, tintait sans discontinuer » (**Flaubert**)
- 2- « cette première pièce exhale une odeur sans nom dans la langue, et qu'il faudrait appeler odeur de passion. Elle sent le renfermé, le moisi, le rance, elle donne froid, elle est humide au nez. Elle pénètre les vêtements, elle a le gout d'une salle où l'on a diné, elle pue le service, l'office, l'hospice » (**Balzac**)
- 3- « Un jeune homme de dix huit ans, à long cheveux et qui tenait un album sou son bras, restait auprès du gouvernail, immobile. A travers le brouillard, il contemplait des clochers, des édifices dont il ne savait pas les noms, puis il embrassa dans un dernier coup d'œil, l'île Saint-Louis, la Cité, Notre-Dame, et bientôt, Paris, disparaissait, il poussa un grand soupiré » (**Flaubert**)
- 4- « Dans la plaine rase, sous la nuit sans étoiles, d'une obscurité et d'une épaisseur d'encre, un homme suivait seul la grande route de Marchiennes à Montsou, dix kilomètres de pavé coupant tout droit, à travers les champs de betteraves » (**Zola**)

#### *4- le fonctionnement global du texte*

##### *4.1-L'identification des thèses en présence :*

L'étude objectivée des différents indices précédemment décrits nous conduit à une phase plus interprétative au cours de laquelle le chercheur doit prendre le risque de l'interprétation. – « L'identification des thèses en présence »: les textes argumentatifs sont construits sur le principe d'une confrontation entre une (des) thèse(s) proposée(s) par l'auteur et une (des) thèse(s) refusée(s). Ce schéma peut être explicite – le discours se présente clairement dans sa dimension dialogique – ou bien implicite: l'argumentation prend alors les apparences d'une présentation neutre ou d'une démonstration logique.

##### *4.2- L'analyse des présupposés*

« L'analyse des présupposés » s'avère nécessaire à la compréhension de ce que Barthes (1970) nomme le code culturel, c'est-à-dire l'idéologie sous-jacente des énoncés (Maingueneau, 1993). Les présupposés sont des informations inscrites dans l'énoncé, qui ne constituent pas son véritable objet mais son point de d'ancrage<sup>11</sup>. Ducrot, puis Kerbrat-Orecchioni, montrent que le présupposé, marginal par rapport à l'argumentation explicite du discours, est doté de ce fait d'un redoutable pouvoir d'enfermement de l'allocutaire dans le discours de l'énonciateur<sup>12</sup>. L'analyse des présupposés permet notamment d'analyser: – « le système d'énonciation »: dans un texte argumentatif se mêlent, de façon parfois confuse, « éclatée », la voix du sujet de l'énoncé et celles d'« opposants » réels ou virtuels. Analyser les différents sujets de l'énoncé qui traversent le discours ainsi que le mode de relation que l'énonciateur entretient – ou souhaite entretenir – avec le destinataire permet d'en mieux comprendre la logique argumentative.

##### *4.3- Le système de l'énonciation*

Tout énoncé est produit par un énonciateur, adressé à un destinataire dans une situation de communication particulière. Les marques linguistiques qui renseignent sur ces paramètres relèvent du phénomène

d'énonciation. On distingue aujourd'hui deux plans de l'énonciation<sup>1</sup> : énonciation de discours et énonciation de récit.

On distingue ainsi les textes présentant :

- Une mixité simple : — alternance des deux systèmes (discours / récit) — discours direct inséré dans un récit (dialogue)
- Une mixité complexe : — récit au passé simple écrit à la première personne du singulier (par exemple) — mélange de passé simple et de passé composé (souvent autobiographies), où le passé révolu se rapproche du présent par le travail de la mémoire.

**Applications :**

**Consigne : Faites l'analyse discursive des passages suivants :**

C'était sûr. Mais je ne le savais pas. Ce fut seulement aux abords de la quarantaine que je commençais à comprendre. Il n'est pas bon d'être tellement aimé, si jeune, si tôt. Ça vous donne de mauvaises habitudes. On croit que c'est arrivé. On croit que ça existe ailleurs, que ça peut se retrouver. On compte là-dessus. On regarde, on espère, on attend. Avec l'amour maternel, la vie vous fait à l'aube une promesse qu'elle ne tient jamais. On est obligé ensuite de manger froid jusqu'à la fin de ses jours. Après cela, chaque fois qu'une femme vous prend dans ses bras et vous serre sur son cœur, ce ne sont que des condoléances. On revient toujours gueuler sur la tombe de sa mère comme un chien abandonné. Jamais plus, jamais plus, jamais plus. Des bras adorables se referment autour de votre cou et des lèvres très douces vous parlent d'amour, mais vous êtes au courant. Vous êtes passé à la source très tôt et vous avez tout bu. Lorsque la soif vous reprend, vous avez beau vous jeter de tous côtés, il n'y a plus de puits, il n'y a que des mirages. Vous avez fait, dès la première lueur de l'aube, une étude très serrée de l'amour et vous avez sur vous de la documentation.

Je ne dis pas qu'il faille empêcher les mères d'aimer leurs petits. Je dis simplement qu'il vaut mieux que les mères aient encore quelqu'un d'autre à aimer. Si ma mère avait eu un amant, je n'aurais pas passé ma vie à mourir de soif auprès de chaque fontaine. Malheureusement pour moi, je me connais en vrais diamants.  
**Romain Gary, *La Promesse de l'aube* (1960).**



C'est moi ! M'avez-vous oublié ? Rassurez-moi bien vite en me disant que non, n'est-ce pas ? Je n'ai rien à vous conter si ce n'est que je m'ennuie de vous démesurément. Voilà ! et que je songe à votre adorable personne avec toutes sortes de mélancolies profondes. Qu'êtes-vous devenue cet été ? Avez-vous été aux bains de mer, etc., etc.? Êtes-vous maintenant revenue de Neuilly ? Est-ce dans le boudoir de la rue de Vendôme que se retrouvent vos grâces de panthère et votre esprit de démon ? Comme je rêve souvent à tout cela ! Je vous suis, de la pensée, allant et venant partout, glissant sur vos tapis, vous asseyant mollement sur les fauteuils, avec des poses exquises !

Mais une ombre obscurcit ce tableau..., à savoir la quantité de messieurs qui vous entourent (braves garçons du reste). Il m'est impossible de penser à vous, sans voir en même temps des basques d'habits noirs à vos pieds. Il me semble que vous marchez sur des moustaches comme une Vénus indienne sur des fleurs. Triste jardin !

Et les leçons de musique ? Faisons-nous des progrès ? Et les promenades à cheval ? A-t-on toujours cette petite cravache dont on cingle les gens ? Comme si vous aviez besoin de cela pour les faire souffrir ! Quant à votre serviteur indigne, il a été le mois dernier assez malade, par suite d'ennuis dont je vous épargne le détail. J'ai travaillé. Je n'ai pas bougé de chez moi. J'ai regardé les clairs de lune, la nuit, je me suis baigné dans la rivière quand il faisait chaud, j'ai pendant quatre mois supporté la compagnie de bourgeois et surtout de bourgeoises dont ma maison était pleine - et, il y a aujourd'hui trois semaines, j'ai failli passer sous une locomotive! **Gustave Flaubert**, Lettre à Jeanne de Tourbey, Croisset, 8 octobre 1859.

On a dû te dire qu'il fallait réussir dans la vie; moi je te dis qu'il faut vivre, c'est la plus grande réussite du monde. On t'a dit : « Avec ce que tu sais, tu gagneras de l'argent ». Moi je te dis : « Avec ce que tu sais tu gagneras des joies. » C'est beaucoup mieux. Tout le monde se rue sur l'argent. Il n'y a plus de place au tas des batailleurs. De temps en temps, un d'eux sort de la mêlée, blême, titubant, sentant déjà le cadavre, le regard pareil à la froide clarté de la lune, les mains pleines d'or mais n'ayant plus force et qualité pour vivre; et la vie le rejette. Du côté des joies, nul ne se presse ; elles sont libres dans le monde, seules à mener leurs jeux féériques sur l'asphodèle et le serpolet des clairières solitaires.

Ne crois pas que l'habitant des hautes terres y soit insensible. Il les connaît, les saisit parfois, danse avec elles. Mais la vérité est que certaines de ces joies plus tendres que les brumes du matin te sont réservées à toi, en plus des autres. Elles veulent un esprit plus averti, des grâces de pensées qui te sont coutumières. Tu es là à te désespérer quand tu es le mieux armé de tous, quand tu as non seulement la science mais encore la jeunesse qui la corrige.

**Jean Giono**, *Les Vraies richesses*, 1937.

Oh ! vous m'impatentez avec vos terreurs : eh que diantre ! un peu de confiance ; vous réussirez, vous dis-je. Je m'en charge, je le veux, je l'ai mis là ; nous sommes convenus de toutes nos actions, toutes nos mesures sont prises ; je connais l'humeur de ma maîtresse, je sais votre mérite, je sais mes talents, je vous conduis, et on vous aimera, toute raisonnable qu'on est ; on vous épousera, toute fière qu'on est, et on vous enrichira, tout ruiné que vous êtes, entendez-vous ? Fierté, raison et richesse, il faudra que tout se rende.

**Marivaux**, *Les Fausses confidences* (1737).

A pied ! - On s'appartient, on est libre, on est joyeux ; on est tout entier et sans partage aux incidents de la route, à la ferme où l'on déjeune, à l'arbre où l'on s'abrite, à l'église où l'on se recueille. On part, on s'arrête, on repart ; rien ne gêne, rien ne retient. On va et on rêve devant soi. La marche berce la rêverie ; la rêverie voile la fatigue. La beauté du paysage cache la longueur du chemin. On ne voyage pas, on erre. À chaque pas qu'on fait, il vous vient une idée. Il semble qu'on sente des essaims éclore et bourdonner dans son cerveau.

**Victor Hugo**, *Le Rhin, Lettres à un ami*, lettre XX (1842).

Jamais je n'ai tant pensé, tant existé, tant vécu, tant été moi, si j'ose ainsi dire, que dans ceux que j'ai faits seul et à pied. La marche a quelque chose qui anime et avive mes idées : je ne puis presque penser quand je reste en place, il faut que mon corps soit en branle pour y mettre mon esprit. La vue de la campagne, la succession des aspects agréables, le grand air, le grand appétit, la bonne santé que je gagne en marchant, la

liberté du cabaret, l'éloignement de tout ce qui me fait sentir ma dépendance, de tout ce qui me rappelle à ma situation, tout cela dégage mon âme, me donne une plus grande audace de penser, me jette en quelque sorte dans l'immensité des êtres pour les combiner, les choisir, me les approprier à mon gré, sans gêne et sans crainte. Je dispose en maître de la nature entière, mon cœur, errant d'objet en objet, s'unit, s'identifie à ceux qui le flattent, s'entoure d'images charmantes, s'enivre de sentiments délicieux.

**Jean-Jacques Rousseau, , *Les Confessions*, livre IV, 1782.**

### **De l'organisation polyphonique du discours**

Depuis que Bakhtine a présenté le discours rapporté comme « discours dans le discours » et « énonciation sur l'énonciation » (1977 : 161), l'étude de la polyphonie est passée à l'ordre du jour. Du coup, l'unicité du sujet parlant est remise en cause dans le discours, qui est perçu plutôt comme « un carrefour de voix ». Dès lors, l'approche grammaticale des citations est abandonnée au profit d'une approche discursive où l'attention se porte davantage sur le mode de traitement subi par le discours d'autrui, ainsi que les marques qui témoignent de sa prise en charge, de son rejet ou de sa banalisation, dans la prise de parole d'un locuteur.

Dans l'approche modulaire, compte tenu du fait que le discours que l'on dit « rapporté » n'est pas nécessairement un discours énoncé antérieurement, ni nécessairement un discours formulé, cette notion est remplacée par celle de « discours représenté », par opposition au discours du locuteur, qui est du « discours produit ». Ainsi, étudier la dimension polyphonique d'une intervention, « c'est d'abord repérer les segments de discours produits et représentés qui la constituent à différents niveaux », puis « décrire les fonctions des divers discours représentés dans cette intervention » (Roulet, Filliettaz et Grobet 2001 : 278, 279). D'où l'étude de l'organisation énonciative et l'étude de l'organisation polyphonique.

### **Le discours représenté**

Dans son mode de traitement, le discours d'autrui peut être représenté de différentes manières. Il peut être *formulé, désigné, ou implicite*.

- Il est dit formulé quand on représente les paroles effectivement produites par l'autre. Ces paroles effectivement produites, placées entre guillemets, donnent lieu au *discours formulé direct*, tandis que leur utilisation sans guillemets, impliquant certains changements comme les marques spatio-temporelles et les marques de personnes, renvoie au discours formulé indirect.
- Il est dit désigné quand on ne reprend pas les paroles de l'autre, mais on se contente d'utiliser un verbe de parole ou un syntagme nominal pour indiquer son comportement verbal.
- Il est dit implicité quand un connecteur comme mais, eh bien...etc, placés en tête de réplique permet d'enchaîner implicitement sur un discours en mémoire discursive.

En ce qui concerne le niveau interactionnel, le discours représenté a une dimension diaphonique quand les paroles représentées sont celles de l'interlocuteur immédiat, et une dimension polyphonique quand les paroles sont celles d'une tierce personne, ou de « la sagesse des nations » dans le cas d'utilisation de proverbes, de maximes par exemple. Quant au rapport du discours représenté avec la réalité, il peut être effectif ou potentiel. « *dans le premier cas, le locuteur représente des paroles qui ont été effectivement produites, dans le second cas la représentation imagine ou anticipe un discours qui pourrait être produit* » (Roulet, Filliettaz et Grobet 2001 : 285). Mais le discours représenté peut être aussi celui du locuteur, qui alors représente son propre discours effectif ou potentiel. C'est ce que Roulet appelle discours représenté autophonique (Roulet, Filliettaz et Grobet 2001 : 288).

En définitive, telle qu'elle vient d'être présentée, cette forme d'organisation du discours se révèle très complexe. Ainsi dans un premier temps, nous procéderons à la description de l'organisation énonciative du discours, puis dans un second temps, nous réaliserons l'analyse polyphonique.

### **L'analyse de contenu du discours**

## La notion de contenu

Le terme contenu désigne l'information transmise à travers le discours. L'école de Palo Alto l'oppose au terme «relation». On distingue deux types de contenu : *le contenu manifeste et le contenu latent*. Les notions de contenu manifeste et contenu latent sont empruntées à la psychologie freudienne. Le contenu manifeste est ce qui est explicitement exprimé : Opinions, croyance... En ce sens, étudier le contenu d'un discours consiste à faire ressortir les thèmes les plus souvent abordés, les mots clés, les prises de position et les arguments invoqués pour les justifier... Le contenu latent est tout ce qui est exprimé de manière implicite. Étudier le contenu latent consiste donc à découvrir le non-dit. L'examen du contenu latent pourrait mettre en lumière la signification de la place accordée à chaque thème, l'absence de certains thèmes dans le discours, les valeurs non exprimées qui semblent découler des prises de position. Cette dernière problématique dépasse le cadre de l'analyse de contenu en tant que tel ; elle relève de l'analyse énonciative.

## L'analyse de contenu

L'analyse de contenu est « une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications, ayant pour but de les interpréter » (Berelson 1952). Analyser le contenu d'un document ou d'une communication, c'est « rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui y est présenté, formuler, classer tout ce que contient ce document ou cette communication » (Mucchielli 1991). L'objectif de l'analyse de contenu est donc d'expliquer les activités cognitives du locuteur (ses préférences thématiques, sa position idéologique, son attitude...). L'analyse de contenu peut être quantitative ou qualitative :

- ❖ **Quantitative** : Dans cette forme d'analyse, il est question de calcul de fréquence des éléments de sens identifiés comme pertinents.
- ❖ **Qualitative** : A ce niveau, on considère les valeurs particulières des éléments linguistiques et les réseaux de sens. Dans la plupart des

analyses de contenu, les deux aspects sont développés parallèlement.

### **Types d'analyse de contenu**

Selon Mucchielli, il existe trois modes d'analyse de contenu :

- ❖ **L'analyse logico-esthétique**, qui étudie la structure du discours en relation avec ses effets de sens. Cette analyse porte sur la forme de la communication, qui donne des informations sur l'état d'esprit du locuteur et ses dispositions idéologiques (vocabulaire, longueur des phrases, ordre des mots, figures de style, hésitations...). C'est le cas de l'analyse stylistique du discours.
- ❖ **L'analyse sémantique structurale**, qui tend à définir le champ des significations d'un objet dans un ensemble cohérent donné. Le but consiste à mettre en évidence les principes qui organisent les éléments du discours, de manière indépendante du contenu même de ces éléments. Dans ce type d'analyse on travaille non pas sur le vocabulaire, le lexique ou la thématique du discours, mais sur les principes d'organisation sous-jacents, les systèmes de relations, les règles d'enchaînement, d'association, d'exclusion, c'est-à-dire, toutes relations qui structurent les éléments de manière invariante ou indépendante de ces éléments.
- ❖ **L'analyse logico-sémantique**, qui s'en tient au contenu manifeste, ne considérant que le signifié immédiat, accessible. Elle comprend trois moments :
  - a.- **L'analyse thématique**, qui permet de déterminer les thèmes développés dans le discours.  
Le but de cette analyse est de repérer les unités sémantiques qui constituent l'univers du discours. Pour réaliser cette tâche, on procède en deux étapes : La détermination des unités significatives et leur catégorisation.
  - b.- **L'analyse du positionnement**, qui permet de mesurer la distance idéologique du locuteur par rapport à ce qu'il dit. Cette analyse porte sur

les jugements formulés par le locuteur. On peut calculer la fréquence de ces jugements mais aussi leur direction (jugement positif, négatif ou neutre).

c.- **L'analyse fréquentielle**, qui permet de comparer la fréquence des thèmes. Il s'agit des énoncés les plus répandus dans le discours des cadres d'entreprises. L'hypothèse est que plus la fréquence d'une idée est élevée, plus cette idée est importante pour le locuteur.

### **Le choix des unités d'analyse**

L'expression linguistique donne lieu à des mots, des syntagmes, des propositions, des phrases, des paragraphes, des actes de discours ... Toutes ces formes peuvent constituer des unités d'analyse, dépendamment des objectifs de l'analyste. Mais selon Mucchielli, « *pour l'analyste de contenu, l'essentiel est le sens et non la forme. Son découpage sera en principe autre que celui de la linguistique classique* ». Autant dire, les unités peuvent être de dimension inégale. Fort de cette approche, le choix des unités est guidé par deux principes : Le principe communicationnel de l'informativité, qui veut que l'acte de communication apporte au moins une information nouvelle (le propos), et celui psycholinguistique de la cohérence, qui préconise que toute information nouvelle activée s'appuie sur, au moins, une information ancienne (le thème). C'est-à-dire, chaque fois qu'un locuteur s'énonce, il parle de « quelque chose » et en même temps, dit « quelque chose » à propos de ce dont il parle. D'où, l'expression considérée comme unité d'analyse doit comporter deux dimensions : un noyau de sens, constituant le thème, et un indice de positionnement par rapport à ce noyau de sens (le propos).

### **Énonciation historique et énonciation de discours**

Selon Emile Benveniste, il existe deux « plans d'énonciation » c'est-à-dire deux attitudes possibles offertes au locuteur pour manipuler son discours et qui vont donner deux systèmes énonciatifs différents à savoir: l'énonciation de discours et l'énonciation historique. Ces deux systèmes renvoient à des caractéristiques linguistiques spécifiques tout

en ayant des traits communs. Leur différenciation repose essentiellement sur l'emploi du temps verbal, l'emploi des personnes et le choix de certains adverbes et compléments circonstanciels de temps et de lieu, comme nous allons le voir dans ce qui suit :

### **L'énonciation de discours :**

Il s'agit de la posture par laquelle le locuteur assume la responsabilité de son énoncé où il va manifester les marques personnelles et temporelles de son énonciation. Autrement dit, "les faits énoncés sont mis en relation avec l'acte d'énonciation". Ainsi, le locuteur tiendra une distance minimale vis-à-vis de son énoncé.

On remarque ce type d'énonciation dans la majorité des discours oraux et ou écrits dans lesquels le locuteur s'implique directement tels que : les correspondances, les mémoires, le théâtre...

### **Ces caractéristiques :**

1-Toutes les personnes qui s'emploient dans l'énonciation de discours : du moment où l'énoncé est formellement relié à la situation d'énonciation, il peut comporter les pronoms désignant les acteurs de la communication ( je/tu/ nous/vous) que des pronoms représentant l'objet de celle-ci ( 3<sup>ème</sup> personne).

Exemple :

*« Je sens mon cœur et je connais les hommes. Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus, j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. Si je ne vaudrais pas mieux, au moins je suis autre.*

*Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu » JJ Rousseau*

2- temporalité de l'énoncé est directement repérée par rapport au moment de l'acte de l'énonciation : ainsi, un énoncé au présent de l'indicatif et en relation de coïncidence avec ce moment. Les événements passés évoqués dans l'énonciation de discours sont mis en relation avec l'actualité du locuteur.



Exemple : « *aujourd'hui, maman est morte ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme d'asile : Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués. Cela ne veut rien dire, c'était peut être hier* » (**Albert Camus**)

Le passé composé ou l'imparfait évoquent un procès antérieur, tandis que le futur ou le conditionnel présentent un procès postérieur à l'énonciation. Le système des temps du discours est très riche, puisqu'il comporte tous les temps à l'exception du passé simple et du passé antérieur.

Exemple : « *tous ceux qui m'ont connu, tous sans exception me croient mort. Ma propre conviction que j'existe a contre elle l'unanimité. Quoi que je fasse, je n'empêcherai pas que dans l'esprit de la totalité des hommes, il y a l'image du cadavre de Robinson* » (**M Tournier**)

3- Les adverbes et compléments circonstanciels de lieu et de temps sont aussi repérés par rapport à la situation d'énonciation. Le temps peut s'exprimer au moyen de la triade *hier- aujourd'hui- demain*, ou *maintenant, ce matin, le mois dernier, ....* le lieu est marqué par *ici* ou par un complément comportant un démonstratif à valeur déictique : *je l'ai trouvé à cet endroit*.

Donc, comme l'énoncé est mi en relation avec la situation d'énonciation, les pronoms personnels, les possessifs, les démonstratifs, les adverbes peuvent avoir une valeur déictique.

**Exemple** : « *je suis seul, ici, maintenant, bien à l'bri. Dehors, il pleut, dehors on marche sous la pluie en courbant la tête. Ici le soleil n'entre pas, ni le vent, ni la pluie ni la poussière* ». (**Allain Robbe-Grillet**)

### **L'énonciation historique :**

Il s'agit de la posture par laquelle le locuteur prend des distances maximales par rapport à son énoncé. Cette situation est remarquée dans les événements passés où il n'intervient pas dans le récit des faits qui

sont présentés comme indépendants de l'acte de l'énonciation avec une temporalité autre que celle utilisée par le locuteur.

On remarque ce type d'énonciation exclusivement à l'écrit tels que les livres d'Histoire, qui visent l'objectivité, les contes, les nouvelles, les romans réalistes du 19<sup>ème</sup> siècle.

### **Ces caractéristiques :**

1-Ce système élimine toute trace de l'énonciation, dont il est coupé. Les déictiques comme : je, tu, ici,... qui renvoient aux éléments constitutifs de l'acte de l'énonciation, sont exclus. Seule la troisième personne est possible, puisqu'elle ne représente pas un des acteurs de la communication. Les pronoms et déterminants employés ont alors une valeur anaphorique. L'emploi des formes est donc plus limité et plus contraint que dans le système de discours.

Exemple : « *Zadig se sentit du respect pour l'air, pour la barbe et pour le livre de l'ermite. Il lui trouva dans la conversation des lumières supérieures. L'ermite parlait de la destinée, de la justice, de la morale, du souverain bien, de la faiblesse humaine, des vertus et des vices, avec une éloquence si vive et si touchante que Zadig se sentit entraîné vers lui par un charme invincible. Il le pria avec insistance de ne le point le quitter jusqu'à ce qu'ils fussent de retour de Babylone* » (Voltaire)

2- les temps du verbe sont essentiellement orientés vers le passé, mais coupé du moment de l'énonciation qui est en quelque sorte effacée ou masquée. Au centre du système historique figure le passé simple qui dénote un événement passé sans lien avec l'actualité du locuteur. Il s'oppose à l'imparfait qui s'appuie sur le même repère passé que lui.

Pour évoquer un procès postérieur au repère passé, on emploie le conditionnel présent avec sa valeur temporelle de "futur vu du passé".

Dans un récit passé, ces formes évoquant l'avenir sont plus rares que celles qui permettent des retours en arrière. Les trois temps de base du discours (passé composé, présent, futur) sont exclus de l'histoire, à l'exception du présent de définition qui est atemporel. Le passé simple

apparaît comme le temps du récit par excellence, réservé presque exclusivement aujourd'hui à l'usage de l'écrit.

3- les adverbes et expressions circonstanciels ne peuvent pas avoir de valeur déictique. La chronologie relative est marquée par *alors, la veille, le lendemain, ...* le point de l'évènement est le moment passé évoqué sans rapport marqué avec le point d'énonciation. Dans un récit d'évènements passés, chaque évènement se situe par rapport aux autres et la succession des verbes au passé simple, avec ou sans indicateurs temporels, traduit la succession chronologique des faits racontés.

Exemple : « *Cendrillon entendit sonner onze heures trois quarts : elle fit aussitôt une grande révérence à la compagne, et s'en alla le plus vite qu'elle put, dès qu'elle fut arrivée, elle alla trouver sa marraine, et après l'avoir remerciée, elle lui dit qu'elle souhaiterait bien aller encore le lendemain au bal, parce que le fils du Roi l'en avait priée* » **(Perrault)**

*Document support : ANALYSER LE TEXTE*  
**LES EXERCICES DE FRANÇAIS DU CCDMD**  
*www.ccdmd.qc.ca*  
*Analyser le texte*  
*Analyse de l'énonciation*  
**LA LECTURE EFFICACE**

Le lecteur qui a entrepris d'**approfondir le texte** par une **lecture analytique** cherche à enrichir ou nuancer sa compréhension. Pour confirmer ou modifier l'hypothèse de sens global qu'il s'est donnée lors d'une lecture exploratoire, il a clarifié les données, examiné le mouvement de la pensée et s'apprête maintenant à poursuivre sa démarche par :

- l'analyse de l'énonciation , S'il doit rendre compte de sa lecture par un résumé oral ou écrit, il effectuera la quatrième étape du processus : la synthèse de l'analyse

## **LA SITUATION D'ÉNONCIATION ET SON IMPORTANCE POUR LE SENS**

Lire, c'est communiquer, c'est-à-dire entrer en interaction avec la personne qui a écrit le texte ou qui rapporte des propos. Le lecteur, qui veut comprendre le point de vue présenté et se situer par rapport à celui-ci, doit trouver **qui parle, à qui, où, quand et pourquoi**.

Les réponses à ces questions caractérisent ce qu'on appelle le contexte d'énonciation. L'interprétation que le lecteur fait de la situation d'énonciation ajoute une dimension de sens à ce qui est dit explicitement dans le texte. En effet, la mise en relation du texte et du contexte et la reconnaissance des points de vue permettent au lecteur de découvrir l'**intention** qui a motivé l'écriture du texte.

Ainsi, ce dernier travail de relecture du texte doit amener le lecteur à reformuler son hypothèse exploratoire en une phrase dans laquelle il exprime, cette fois avec certitude, le **sens global du texte**, c'est-à-dire l'**intention** dans laquelle celui-ci a été écrit et l'**idée directrice** développée.

## L'ANALYSE DE L'ÉNONCIATION

Trois opérations conduisent à l'analyse de la situation d'énonciation : la prise en considération du contexte, la reconnaissance des points de vue et l'observation de l'interaction avec le lecteur.

### **Prendre en considération le contexte**

Le lecteur trouve dans le **paratexte**, c'est-à-dire les éléments qui accompagnent le texte, le nom de l'auteur, de l'oeuvre, du recueil d'où le texte est tiré, la date et le lieu de parution. Parfois, d'autres indications sur le contexte sont fournies dans la présentation, en marge ou en note de bas de page. Lorsqu'il s'agit d'un journal ou d'une revue, le lecteur peut en déduire à quel public s'adresse le texte et tenir compte de cette donnée pour établir l'**intention** avec laquelle le texte a été écrit.

En associant ces informations à ses connaissances personnelles ou en clarifiant les références à l'aide d'outils documentaires, le lecteur peut se faire une idée de l'intention et des facteurs qui influent sur le point de vue présenté.

Par exemple, le lecteur qui se plongerait dans les journaux relatant, au lendemain des élections de 1976, la prise du pouvoir par le Parti québécois, découvrirait une opposition entre les points de vue sur l'indépendance du Québec tels que présentés dans les journaux francophones et anglophones. Il s'expliquerait alors cette divergence des points de vue en fonction de la situation particulière et des facteurs historiques et psychologiques qui ont marqué ces deux communautés, mais aussi en fonction des caractéristiques personnelles des différents intervenants, s'il les connaît.

### **Reconnaître les points de vue**

Un **point de vue** est une prise de position sur un sujet. Il est déterminé par des facteurs historiques, géographiques, sociaux et personnels qui

ont façonné les valeurs et l'affectivité de la personne qui s'exprime ou dont on rapporte les propos.

Selon l'intention de l'auteur, un texte peut proposer au lecteur un ou plusieurs points de vue sur une réalité pour l'éclairer sous différents angles :

- l'auteur peut donner sa propre vision ; son point de vue personnel est alors exprimé de façon directe ;
- l'auteur peut, par contre, choisir de rester neutre en s'effaçant derrière des personnages ou des personnes qu'il fait parler ; son point de vue personnel est alors absent et le point de vue des personnes est présenté soit en le résumant, soit en le citant. Dans de tels cas, le point de vue présenté revient à l'auteur de la citation, mais la personne qui le cite peut se l'approprier ou non.

Selon les **types de texte**, le traitement du point de vue est différent. Les textes **informatifs** et **prescriptifs**, qui veulent présenter de l'information objective, ne comportent aucune marque de point de vue. En revanche, les textes **explicatifs**, **argumentatifs** et **expressifs**, qui s'appuient sur la confrontation de différentes conceptions à propos d'un sujet ou d'une situation, exploitent divers indices qui révèlent la présence de points de vue particuliers.

Le lecteur trouvera **divers indices** de point de vue **dans le texte**. Ces indices peuvent être des citations, des références, des noms propres, des pronoms à la 1<sup>re</sup> ou à la 3<sup>e</sup> personne, des mots ou des tournures exprimant l'affectivité ou un jugement. Il interprétera les indices trouvés en les associant aux informations du paratexte et à ses connaissances personnelles.

Par exemple, le lecteur qui aurait appris que l'oeuvre de l'écrivain français Jules Vallès était marquée par son expérience lors de la Commune de Paris (1870), une insurrection populaire écrasée sauvagement par l'armée, comprendra que, quelques années plus tard, dans *L'insurgé* (1886), l'auteur exprime sa désillusion vis-à-vis du peuple.

Dans l'extrait suivant, les mots en italique révèlent le point de vue et l'affectivité de celui qui parle :

« *Nous* avons pris des bandes de toile, sur lesquelles *on* a écrit avec une cheville de bois trempée dans une écuelle d'encre : “ *Vive la paix !* ” et *nous* avons promené cela à travers Paris.

Les passants se sont *rués* sur *nous*.

Il *me* prend parfois des *repentirs lâches*, des *remords criminels*.

*Oui*, il *m'arrive au coeur* des *bouffées de regret* – le regret de *ma jeunesse sacrifiée*, de *ma vie livrée à la famine*, de *mon orgueil livré aux chiens*, de *mon avenir gâché* pour une foule qui *me semblait* avoir une âme, et à qui *je* voulais faire, un jour, l'honneur de toute *ma force douloureusement amassée*.

*Et voilà que c'est* sur les talons des soldats qu'elle marche à présent, cette foule !

[...] et elle crie “ *À mort !* ” *contre nous* [...]

*Oh ! c'est la plus grande désillusion de ma vie !* »

### Observer l'interaction avec le lecteur

Lorsque l'auteur énonce des idées, il s'adresse parfois plus spécifiquement au lecteur. Il utilise alors divers **procédés** d'écriture dont le but est de **maintenir le contact** avec le lecteur et de le **faire réagir** pour l'associer à sa démarche.

Par exemple :

- Il peut **interpeller** le lecteur par un pronom à la 2e personne, par un nom, par un titre qu'il lui donne.

« Hypocrite lecteur, mon semblable, mon frère » (Baudelaire, *Les Fleurs du mal*) « Les scènes de demain ne me regardent plus ; elles appellent d'autres peintres : à vous messieurs. » (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*)

- Il peut **associer** le lecteur à son point de vue par un pronom qui l'englobe (*on*, *nous*).

Le bonheur naît bien souvent d'une infime inquiétude qui nous révèle à nous même.



- Il peut le **questionner** et peut-être même lui souffler la réponse.  
Qui voudrait d'une médaille olympique si on la gagnait sans peine ?  
Ne pourrait-on pas revendiquer ses devoirs autant que ses droits ?

- Il peut lui **suggérer** une attitude par divers procédés incitant au doute, à l'adhésion, à l'action, notamment :

- par le mode des verbes (impératif, conditionnel, subjonctif)

- « N'ayez les coeurs contre nous endurcis. » (Villon, « La Ballade des pendus ») Vive la paix !

- par une proposition incise (*me semble-t-il*), des adverbes ou locutions adverbiales (*malheureusement, peut-être, sans doute*) ; des exclamations, même, peuvent produire ce type d'effet.

## L'APPROFONDISSEMENT DE LA COMPRÉHENSION ET LA CONSTRUCTION DU SENS

L'analyse de l'énonciation permet au lecteur de découvrir des données importantes qui caractérisent le texte, son auteur et le ou les points de vue présentés. Grâce à ces données, le lecteur peut :

- préciser l'intention de l'auteur selon les informations relatives au contexte tirées du texte ;
- ajuster l'idée directrice selon les données relatives à l'intention et en tenant compte des divers points de vue dégagés ;
- valider de façon plus certaine son hypothèse de sens global et, au besoin, la modifier.

L'ensemble des trois opérations : clarification des données, examen du mouvement de la pensée et analyse de l'énonciation, a pour résultat une compréhension profonde du texte et de l'intention de l'auteur. La formulation du sens global doit être ajustée pour refléter les diverses nuances ou précisions découvertes au cours des lectures successives du texte.

## Consignes

Souvenez-vous que vous cherchez, par l'analyse de l'énonciation, à **valider** ou à modifier l'**hypothèse** de sens global du texte:

La journaliste veut nous informer de l'évolution des conceptions, chez les sociologues, depuis la lecture-distinction jusqu'à la lecture-plaisir, évolution qui ouvre de nouvelles perspectives de recherche.

### 1. Caractériser le contexte

- Soulignez d'un trait les indices du paratexte qui caractérisent le contexte : quel est l'auteur du texte ? à qui s'adresse-t-il ? où ? quand ? pourquoi ?
- Inscrivez sur la **fiche de travail 1** les indices repérés, puis formulez les caractéristiques du contexte et votre interprétation pour mettre en évidence l'intention du texte.

Avant de passer à la consigne 2, consultez le **corrigé**.

### 2. Reconnaître les points de vue

- Soulignez d'un trait les indices du texte qui révèlent quatre points de vue distincts de celui de l'auteure, Martine Fournier ;
- Sur la **fiche de travail 2**, indiquez les caractéristiques de chacun des points de vue : qui parle ? à qui ? où ? quand ? pourquoi ?

Avant de passer à la consigne 3, consultez le **corrigé**.

### 3. Observer l'interaction avec le lecteur

- Soulignez de deux traits, dans le texte, tous les éléments par lesquels les propos rapportés de Maurice Aghulon font appel à votre participation de lecteur (tournures de phrases, pronoms, modes verbaux), etc. ;

- Sur la **fiche de travail 3**, en vous inspirant de l'exemple donné, notez chaque indice et ce qu'il produit comme réaction chez vous.

Consultez le **corrigé** et n'oubliez pas de conserver vos fiches et corrigés pour faire la synthèse de la lecture analytique.

## Texte

*Dans le cadre d'un dossier sur la lecture, Martine Fournier rencontre l'historien Maurice Aghulon, auteur de l'Histoire des idées républicaines. Dans son oeuvre, l'historien retrace comment la République française s'est progressivement consolidée et comment elle s'est installée dans les mentalités, notamment en rapport avec la démocratisation de la lecture.*

« De la distinction au plaisir »

La lecture a longtemps été considérée comme une habileté innée. Comme historien, j'ai observé qu'elle n'a pas échappé à l'investigation des sociologues modernes. Dès 1979, Pierre Bourdieu s'attaque au consensus établissant l'« universalité » de la littérature comme symbole d'une lecture de qualité. Dans *La Distinction*, il décrit comment une certaine élite, soucieuse de se démarquer du public, s'octroierait le pouvoir de consacrer les oeuvres canoniques. Le champ de la bonne littérature, et par voie de conséquence de la bonne lecture, serait donc délimité par certaines instances sociales : critiques, académies, prix littéraires.

Poursuivant sa réflexion en 1987 dans *Choses dites*, le sociologue pose que ce champ social, comme tous les autres, comporte « ses dominants et ses dominés, ses conservateurs et son avant garde, ses luttes subversives et ses mécanismes de reproduction ». Dans cette perspective, P. Bourdieu décrit les mécanismes sociaux qui légitiment une culture : les goûts des lecteurs résulteraient des conditions sociales dans lesquelles ils auraient évolué, le capital culturel de la famille notamment.

Par ailleurs, selon sa théorie, les pratiques culturelles perdraient leur valeur de « distinction » en se diffusant dans toutes les couches sociales. Ainsi, la démocratisation de l'enseignement, la diversification des écrits et leur accès toujours plus ouvert à un large public contribuent à la désacralisation des oeuvres qualifiées autrefois de « classiques ». La bande dessinée, le roman policier ont aujourd'hui leurs lettres de noblesse : on en fait des objets de recherches doctorales dans les universités. En 1993, le sociologue François de Singly, dans *Lire en France aujourd'hui*, soutient que les études sur la lecture, trop souvent dépendantes de la théorie de « la distinction », ont négligé des dimensions telles le plaisir, le rêve, l'identification. Il propose une

nouvelle perspective : « admettre qu'un livre puisse servir à se distinguer », mais aussi à « apprendre, pleurer, se connaître par un long détour, s'ennuyer... ». À l'heure actuelle, avec Internet notamment, l'ouverture de la lecture à des genres, des supports et des publics de plus en plus diversifiés crée un vaste champ d'étude aux chercheurs en sciences humaines. Son exploration nous permettra-t-elle de mieux comprendre comment et pourquoi les lecteurs, quels qu'ils soient, s'approprient les oeuvres ? Texte adapté d'un article de la journaliste Martine Fournier, dans *Sciences humaines*, no 82, avril 1998, France.

### **Fiche de travail 1 : Caractériser le contexte**

#### **Indices du contexte**

*Martine Fournier...*

#### **Caractéristiques/interprétation**

**Quel est l'auteur ?**

**À qui s'adresse-t-il ?**

**Où ?**

**Quand ?**

**Pourquoi ?**

### **Fiche de travail 2 : Reconnaître les points de vue**

#### **Marques de points de vue Caractéristiques/interprétation**

**Qui parle ?**

**À qui ?**

**Où ?**

**Quand ?**

**Pourquoi ?**

**Qui parle ?**

**À qui ?**

**Où ?**

**Quand ?**

**Pourquoi ?**

**Point de vue A :**

**Point de vue B :**

**Marques de points de vue Caractéristiques/interprétation**

**Qui parle ?**

**À qui ?**

**Où ?**

**Quand ?**

**Pourquoi ?**

**Qui parle ?**

**À qui ?**

**Où ?**

**Quand ?**

**Pourquoi ?**

**Point de vue C :**

**Point de vue D :**

**Fiche de travail 3 : Observer l'interaction avec le lecteur**

**Marques du point de vue Réactions du lecteur**

**de M. Aghulon dans le texte**

*Comme historien, j'ai observé que...* M. Aghulon caractérise d'emblée son point de vue : c'est celui de l'historien qui a le souci de l'observation, de l'analyse et de la critique scientifique.

**Corrigé**

**Fiche de travail 1 : Caractériser le contexte**

**Indices du contexte**

*Martine Fournier rencontre l'historien Maurice Aghulon, auteur de l'Histoire des idées républicaines.*

*Dans son oeuvre, l'historien retrace...article de la journaliste Martine Fournier revue Sciences humaines avril 1998 France*

**Caractéristiques/interprétation**

**Quel est l'auteur ?** Martine Fournier n'écrit pas en son nom propre mais comme journaliste ; elle rapporte, sans donner son opinion, les propos

que l'historien Maurice Aghulon a développés lors d'une rencontre sur son livre *Histoire des idées républicaines*.

**À qui s'adresse-t-il ?** Aux lecteurs de la revue, qui sont sûrement des spécialistes ou ont un niveau d'études assez élevé.

**Où ?** En France, dans la revue *Sciences humaines*.

**Quand ?** Avril 1998

**Pourquoi ?** Informer les lecteurs de la revue de la parution et de la perspective du livre de M. Aghulon qui fait ainsi la promotion de son ouvrage.

**Corrigé**

**Fiche de travail 2 : Reconnaître les points de vue**

**Marques de points de vue Caractéristiques/interprétation**

**Point de vue A :**

- *Comme historien, j'ai observé...*
- *P. Bourdieu s'attaque...*
- *il décrit comment*
- *le sociologue pose que...*
- *Bourdieu décrit les mécanismes...*
- *selon sa théorie*
- *le sociologue F. de Singly... soutient que...*
- *Il propose une nouvelle perspective*
- *l'ouverture... crée un vaste champ d'étude*
- *Son exploration nous permettra-t-elle...*

**Qui parle ?** L'historien Maurice Aghulon répond à la journaliste qui l'interroge sur son oeuvre récemment parue : *Histoire des idées républicaines*.

**À qui ?** À travers la journaliste, l'historien s'adresse au public-cible de la revue.

**Où ?** En France

**Quand ?** En 1998

**Pourquoi ?** Faire la promotion de son livre (et donc de ses idées) en expliquant aux lecteurs de la revue *Sciences humaines* les étapes de la démocratisation reliée à la lecture, en citant les recherches des

sociologues depuis les années 60 et en annonçant les perspectives de recherche qui vont dans ce sens.

**Point de vue B :**

- « *universalité* » de la littérature comme symbole de lecture de qualité (P. Bourdieu, La distinction, 1979)
- « *ses dominants et ses dominés... ses mécanismes de reproduction* » (P. Bourdieu, Choses dites, 1987)
- *mécanismes sociaux qui légitiment une culture*
- *oeuvres qualifiées autrefois de « classiques »*

**Qui parle ?** Le point de vue du sociologue Pierre Bourdieu est livré par des citations et la référence aux oeuvres dont elles sont extraites.

**À qui ?** Aux chercheurs et au public le plus large possible.

**Où ?** En France

**Quand ?** En 1979 et en 1987

**Pourquoi ?** Dénoncer le pouvoir de l'élite en matière de culture en expliquant les mécanismes qui s'opposent à la démocratisation de la lecture.

**Marques de points de vue Caractéristiques/interprétation**

**Qui parle ?** Une certaine élite à qui on attribue une conception selon laquelle certaines oeuvres littéraires seulement peuvent procurer une lecture de qualité.

**À qui ?** Ses propres instances sociales

**Où ?** Conception rapportée dans les ouvrages de Bourdieu

**Quand ?** Conception antérieure à 1979 (avant les ouvrages de P. Bourdieu)

**Pourquoi ?** Une élite qui cherche à se distinguer du public.

**Point de vue D :**

- *Le sociologue F. de Singly ... soutient que les études ont négligé des dimensions*
- « *admettre qu'un livre puisse servir à se distinguer* »
- « *apprendre, pleurer... s'ennuyer* ». (Lire en France aujourd'hui, 1993)

**Qui parle ?** Le point de vue du sociologue F. de Singly est amené par des citations tirées de son livre *Lire en France aujourd'hui*.

**À qui ?** Aux chercheurs et au public le plus large possible.

**Où ?** En France

**Quand ?** En 1993

**Pourquoi ?** Nuancer la thèse de P. Bourdieu notamment, et convaincre que la lecture répond à des besoins très diversifiés mais tous légitimes.

**Point de vue C :**

- *consensus établissant l'« universalité » de la littérature comme symbole d'une lecture de qualité*
- *une certaine élite, soucieuse de se démarquer du public*
- *s'octroierait le pouvoir de consacrer les oeuvres canoniques*
- *certaines instances sociales : critiques, académies, prix littéraires*

**Corrigé**

**Fiche de travail 3 : Observer l'interaction avec le lecteur**

**Marques du point de vue Réactions du lecteur**

**de M. Aghulon dans le texte**

*Comme historien, j'ai observé que...*

M. Aghulon caractérise d'emblée son point de vue : c'est celui de l'historien qui a le souci de l'observation, de l'analyse et de la critique scientifique.

*une certaine élite soucieuse de se démarquer du public s'octroierait le pouvoir de consacrer*

Le mode conditionnel utilisé présente la thèse de Bourdieu sous un jour hypothétique. Ce mode traduit le doute de M. Aghulon et introduit ce doute dans l'esprit du lecteur.

*les goûts des lecteurs résulteraient des conditions sociales...*



Le mode conditionnel, ici encore, invite le lecteur à se pencher sur la réflexion de Bourdieu et marque la distance que prend M. Aghulon vis-à-vis de sa source.

*Par ailleurs, selon sa théorie, les pratiques culturelles perdraient leurs valeurs distinctives*

...

Avec cette expression, M. Aghulon marque sa distance à l'égard de la théorie qu'il rapporte. Le conditionnel est une autre marque de cette distance dans la phrase.

*Les études sur la lecture, trop souvent dépendantes de la théorie de la « distinction »...*

En rapportant la critique de F. Singly, M. Aghulon la fait sienne.

*Son exploration nous permettra-t-elle de mieux comprendre...*

- L'usage du pronom *nous* oblige le lecteur à prendre la réflexion à son compte puisque lui aussi est ainsi concerné par la question.
- L'emploi du futur invite le lecteur à imaginer les perspectives de l'avenir après avoir pris connaissance des conceptions du passé sur la lecture.
- La forme interrogative de la phrase invite à un optimisme prudent quant à la possibilité de comprendre tous les aspects de la lecture.

## **GUIDE POUR LA CONSTRUCTION DU SENS**

### **Observation des données**

#### **Fiche 1 :**

Le but de la journaliste, informer, suppose une attitude objective, ce qui entraîne l'absence de marques signalant sa présence dans le texte. De fait, elle n'apparaît explicitement que dans le paratexte ; elle s'efface pour rapporter les propos de l'historien dont le but est de faire la promotion de son livre, ce qui implique un parti pris. L'attitude de l'auteure et celle de l'historien sont contradictoires ; laquelle domine dans le texte ?

## Fiche 2 :

Dans ce texte, il y a emboîtement de plusieurs points de vue :

- celui de l'historien M. Aghulon est complexe : il rapporte les propos de deux sociologues mais donne, ce faisant, des indices de ses préférences et de ses valeurs personnelles
- les points de vue des sociologues (Bourdieu et Singly) sont rapportés par des citations ou de la paraphrase ;
- Bourdieu introduit indirectement celui des élites qu'il dénonce.

## Fiche 3 :

Le point de vue de M. Aghulon comporte deux types de marques :

- les marques qui énoncent explicitement sa position d'historien en rapportant les conceptions de la lecture (*comme historien, j'ai observé*) ;
- les marques qui traduisent son appréciation des conceptions qu'il présente et incitent le lecteur à y acquiescer. Est-il objectif ou subjectif ?

## Construction du sens

Le lecteur dispose maintenant d'éléments qui lui permettent de valider totalement ou de modifier l'hypothèse de sens global qu'il s'était donnée en explorant le texte ; l'analyse de l'énonciation apporte des précisions sur les éléments en soulignés.

La journaliste veut nous informer de l'évolution des conceptions, chez les sociologues, de la lecture-distinction à la lecture-plaisir, évolution qui ouvre de nouvelles perspectives de recherche.

- L'analyse de la situation d'énonciation a amené à replacer le texte dans le contexte où il a été produit : un historien contemporain vient de publier un livre ; une journaliste l'invite à en faire la présentation, il en profite pour en faire la promotion. La *journaliste*, Martine Fournier, respecte quant à elle l'objectivité qu'impose normalement le travail d'*information*.

- L'analyse des points de vue a amené à bien visualiser les intervenants en cause à divers titres dans le texte. L'historien joue son rôle en présentant chronologiquement les *sociologues* et *chercheurs* et leurs conceptions de la lecture, mais il le fait dans la perspective qu'il s'est donnée : la mise en valeur des idées républicaines, de la démocratisation, notamment celle de la lecture. On comprend alors que le sens du mot *évolution*, marqué par les prépositions *de* et *à* dans le titre, n'implique pas seulement le déroulement chronologique, donc objectif, des faits : il y a, dans la perspective choisie par l'historien, un sens connoté (*voir Saisir les nuances des mots*) du mot *évolution* : une valeur morale s'y ajoute puisque la *distinction* s'oppose à la démocratisation et que le *plaisir*, au contraire, la favorise.

- L'analyse des marques du point de vue de M. Aghulon confirme plus précisément son intention. Placé dans une position où il doit défendre son ouvrage, il se pose, d'une part, en historien prudent qui vise l'objectivité que lui impose la rigueur scientifique mais, comme citoyen, il ne peut cacher sa sympathie pour le sens actuel de l'évolution associée aux idées républicaines et à celle de démocratisation en particulier.

Sans doute souhaite-t-il la démocratisation de la lecture et il pense peut-être que cette approche va séduire les lecteurs d'une revue destinée à un public probablement progressiste. Respectueux des lecteurs, il les invite à la prudence : subtilement, il manifeste ses réserves face à l'absolutisme de Bourdieu, son penchant pour la théorie plus équilibrée de Singly et il cherche à les associer à ses espoirs dans la recherche actuelle.

En somme, l'analyse de l'énonciation me permet d'enrichir mon hypothèse de départ : l'intention du texte, que je perçois bien maintenant, est de suggérer que l'*évolution* des conceptions de la lecture est vue à travers le regard de l'historien dans le sens de la démocratisation et constitue une concrétisation des idées républicaines fondées sur le respect des droits individuels.

Je pourrais maintenant reformuler de la façon suivante ce qui n'était qu'une hypothèse sur le sens global du texte (l'intention et l'idée directrice).

Présentant l'*Histoire des idées républicaines* de M. Aghulon , la journaliste veut nous informer (*intention*) de l'évolution des conceptions de la lecture chez les sociologues, pour qui elle n'est plus seulement outil de « distinction » mais de « plaisir», les nouvelles perspectives de recherche attestant en effet de ce mouvement de démocratisation de la lecture (*idée directrice*).

### **Ce que je retiens**

Je découvre que **lire, c'est communiquer** ! Lorsqu'on est attentif aux procédés d'écriture, il est plus facile d'entrer en interaction avec le texte, de construire son sens et d'en discuter.

L'analyse de l'énonciation **exige** :

- de bien **caractériser le contexte** dans lequel le texte est produit et acheminé au public pour en dégager des indices quant à l'**intention** qui préside à son écriture ;
- de bien **cerner le ou les points de vue** que le texte présente au lecteur et de bien comprendre comment ces points de vue sont reliés au **projet de l'auteur** ;
- d'être attentifs aux indices qui révèlent l'**attitude de l'auteur** à l'égard du sujet traité et à l'égard de son lecteur.

L'analyse de l'énonciation **permet** :

- de **se sentir plus concerné** par un texte : en reconnaissant les points de vue, nous percevons que les mots deviennent des voix et des personnes, le sujet devient une question partagée, pour laquelle chacun apporte une réponse différente. La diversité des angles de vue invite à adopter une certaine distance critique et à forger son opinion personnelle ;
- de **développer son jugement**, de mieux comprendre les facteurs qui motivent un point de vue, de ne pas juger prématurément d'une opinion et de le faire avec nuance ;
- de bien **saisir l'intention** de l'auteur qui a motivé l'écriture du texte : veut-il informer, convaincre par des arguments rationnels ou affectifs,

veut-il susciter l'action, la réflexion, l'émotion ? Sachant où l'auteur veut l'amener, le lecteur peut se situer et **réagir** dans le sens qui lui convient.

### **Les pistes d'apprentissage qui s'offrent à moi**

- Effectuer la dernière étape de la lecture analytique pour connaître les méthodes de synthèse de la compréhension du texte qu'on me propose.

À propos de l'analyse de l'énonciation, je pourrais :

- M'exercer à établir le contexte d'un texte et à l'interpréter quant à l'intention de l'auteur ;
- M'exercer à reconnaître les divers points de vue dans un texte et à distinguer celui de l'auteur ;
- M'exercer à reconnaître, dans les textes, les moyens par lesquels l'auteur établit un contact avec le lecteur ;
- Tenter l'expérience d'utiliser de tels procédés d'écriture dans mes textes et en vérifier l'effet ;
- Vérifier si l'étude de l'énonciation s'applique à un texte littéraire et, si oui, comment.

Par rapport au texte étudié dans ces leçons :

- Évaluer la démarche de la journaliste : cette personne est-elle claire, bien informée, objective ?
- Évaluer le point de vue de l'historien : est-il bien documenté, objectif, intéressant ?

M'a-t-il donné le goût de lire son livre ?

- Évaluer le point de vue de chacun des sociologues mentionnés ;
- Approfondir les liens que j'ai perçus entre les différents points de vue et mes expériences personnelles ;
- Clarifier ma conception du rôle de la lecture, pour moi et pour la société en général.

# *Applications & corrigés type*

## **Texte Argumentatif**

### **Exercices sur l'introduction et la conclusion**

(Cette série d'exercices est inspirée du document : CUEEP. [www.D140imprTD.pdf](http://www.D140imprTD.pdf))

### Exercice 1 :

#### Consigne

Les deux textes ci-dessous sont des introductions.

Cherchez la thèse qui va être soutenue dans chacun des deux textes.

Selon vous, quel est le rôle des passages soulignés ?

#### Texte 1

Nouvelle année, nouvelle course de véhicules tout terrain en Afrique : le traditionnel Paris - Dakar va prendre la route. Comme chaque année, il mobilise des tonnes de matériel et un millier de personnes de tout genre : médecins, pilotes, mécanos, ravitailleurs, etc. Il sillonne de multiples pays africains en s'étirant sur 10 000 kilomètres. Il mobilise l'attention des médias qui lui consacrent des heures d'émission. Il constitue donc un événement sportif important. Mais son succès ne doit pas nous empêcher de nous interroger sur sa valeur. Pour ma part, je le trouve contestable à bien des égards.

#### Texte 2

L'école laïque et républicaine existe depuis plus d'un siècle puisqu'elle a été instituée par Jules Ferry en 1883. Rendue obligatoire par décret, elle a donné naissance à des milliers de bâtiments scolaires répandus sur tout le territoire. Considérée dès l'origine comme une priorité nationale, elle a formé de nombreuses générations d'enfants à la maternelle comme en primaire. On s'accordait à dire que l'école remplissait bien sa mission qui était d'apprendre à lire, écrire et compter aux enfants. Or, depuis quelque temps, l'Ecole est contestée et de moins en moins respectée. On lui adresse bien des reproches.

#### Corrigé de l'exercice 1

Thèse texte 1 : "Le Paris-Dakar est néfaste à bien des égards."

-Nouvelle année, nouvelle course de véhicules tout terrain en Afrique : le traditionnel Paris - Dakar va prendre la route. Comme chaque année (*valorisation temporelle*),

il mobilise des tonnes de matériel et un millier de personnes de tout genre : médecins, pilotes, mécanos, ravitailleurs, etc (*valorisation quantitative*).

Il sillonne de multiples pays africains (*valorisation géographique*) en s'étirant sur 10 000 kilomètres. Il mobilise l'attention des médias qui lui consacrent des heures d'émission (*valorisation événementielle*). Il constitue donc un événement sportif important. Mais son succès ne doit pas nous empêcher de nous interroger sur sa valeur. Pour ma part, je le trouve contestable à bien des égards.

## **Thèse texte 2 : "L'école mérite bien des reproches."**

L'école laïque et républicaine existe depuis plus d'un siècle (*valorisation temporelle*) puisqu'elle a été instituée par Jules Ferry en 1883.

Rendue obligatoire par décret (*valorisation événementielle*), elle a donné naissance à des milliers de bâtiments scolaires (*valorisation quantitative*) répandus sur tout le territoire.

Considérée dès l'origine comme une priorité nationale (*valorisation qualitative*),

elle a formé de nombreuses générations d'enfants (*valorisation quantitative*) à la maternelle comme en primaire.

On s'accordait à dire que l'école remplissait bien sa mission qui était d'apprendre à lire, écrire et compter aux enfants. Or, depuis quelque temps, l'École est contestée et de moins en moins respectée. On lui adresse bien des reproches.

## **Exercice 2**

### **Consigne**

Chacune des introductions suivantes présente la même thèse : "**L'Union Européenne est une chance pour notre pays**".

Appréciez chacune d'elles et dites si elles vous semblent correctes.



### *Intro 1*

Depuis 1993, les états membres de l'Union Européenne ont ouvert leurs frontières. Tous les marchés commerciaux peuvent se faire librement, qu'il s'agisse du marché de l'automobile, de l'électroménager ou du mobilier. Autre avantage, les banques peuvent faire entre elles des transactions et le système monétaire, unifié depuis le 1er janvier 1999, a encore étendu ces transactions. Enfin, les entreprises peuvent s'unir ou coopérer pour résister à la concurrence étrangère. L'Europe, c'est certain, est bénéfique pour notre pays. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer.

### *Intro 2*

Le 1er janvier 2002, les douze monnaies nationales des douze pays membres de l'UE basculent vers la monnaie unique : l'euro. La construction européenne a franchi un cap. C'est une chance pour notre pays. Voyons ses atouts.

### *Intro 3*

Croissance en panne, absence de politique économique commune, flambées sur les marchés des changes ... La monnaie unique en vigueur depuis 5 ans, a conforté dans leurs opinions les eurosceptiques de tous bords. Faut-il pour autant dramatiser ? Certes non, car la construction Européenne n'est pas seulement économique. Le 1er mai 2004, avec l'entrée de dix nouveaux états membres, l'union européenne méritera enfin son nom : l'Europe sera unie, la grande Europe réunie. On ne peut que s'en réjouir ; c'est une victoire pour la démocratie, la paix et pour tous les eurocitoyens.

## Corrigé de l'exercice 2

### Introduction 1

Une introduction ne doit pas empiéter sur son développement. L'utilisation des articulations montre que le débat est commencé, ce qu'il ne faut pas faire dans une introduction.

#### *Intro 1*

Depuis 1993, les états membres de l'Union Européenne ont ouvert leurs frontières. Tous les marchés commerciaux peuvent se faire librement, qu'il s'agisse du marché de l'automobile, de l'électroménager ou du mobilier. Autre avantage, les banques peuvent faire entre elles des transactions et le système monétaire, unifié depuis le 1er janvier 1999, a encore étendu ces transactions. Enfin, les entreprises peuvent s'unir ou coopérer pour résister à la concurrence étrangère. L'Europe, c'est certain, est bénéfique pour notre pays. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer.

### Introduction 2

Le contenu de cette introduction est un peu insuffisant. Il ne remplit pas la première fonction de l'introduction qui est d'accrocher le lecteur pour lui donner envie de continuer la lecture.

#### *Intro 2*

Le 1er janvier 2002, les douze monnaies nationales des douze pays membres de l'UE basculent vers la monnaie unique : l'euro. La construction européenne a franchi un cap. C'est une chance pour notre pays. Voyons ses atouts.

### Introduction 3

Cette introduction est correcte. Elle comporte trois parties : l'accroche qui sert à susciter l'intérêt du lecteur. Ici, c'est une valorisation qualitative liée à l'actualité : évocation des détracteurs et des partisans de l'Europe. Puis vient la présentation du sujet ici reformulé, « on ne peut que s'en réjouir ». La dernière partie annonce les thèmes qui vont être abordés dans le texte argumentatif : la démocratie, la paix, les eurocitoyens.

#### *Intro 3*

Croissance en panne, absence de politique économique commune, flambées sur les marchés des changes ... La monnaie unique en vigueur depuis 5 ans, a conforté dans leurs opinions les eurosceptiques de tous bords. Faut-il pour autant dramatiser ? Certes non, car la construction européenne n'est pas seulement économique. Le 1er mai 2004, avec l'entrée de dix nouveaux états membres, l'union européenne méritera enfin son nom : l'Europe sera unie, la grande Europe réunie. On ne peut que s'en réjouir ; c'est une victoire pour la démocratie, la paix et pour tous les eurocitoyens.

### Exercice 3

#### **Consigne**

Chacune des introductions suivantes présente la même thèse : "Il est **stupide de refuser le progrès.**"

Observez-les et dites si elles conviennent bien au sujet proposé.

#### *Intro 1*

Le progrès a favorisé le développement de nos sociétés. Grâce à lui, les distances ont été vaincues, nous vivons dans le confort et les possibilités de communication et d'échanges sont presque sans limites. A l'évidence, il faut reconnaître que le progrès nous a comblés de bienfaits. C'est pourquoi il semble stupide de le refuser.

## *Intro 2*

Au fil des siècles, notre civilisation s'est peu à peu développée et de nombreuses découvertes ont été faites dans des domaines aussi variés que celui de la technologie, des sciences ou de la médecine. Si certaines d'entre elles se sont avérées totalement catastrophiques, beaucoup d'autres, au contraire, ont été bénéfiques pour l'être humain. Nous le verrons à travers trois domaines : la santé, la vie quotidienne et la culture.

## *Intro 3*

A la fin de la guerre de 1914, le « siècle du progrès » semble s'arrêter. L'idée que la civilisation occidentale allait continuer de s'améliorer est fortement entamée. Elle s'est heurtée à la robotisation de l'existence, aux destructions industrielles. Deux siècles plus tard, le pessimisme à l'égard du progrès s'est encore accru. Des scientifiques, des économistes, des philosophes, des écrivains nous mettent en garde contre les dangers irrémédiables que celui-ci fait subir à la planète. Sans méconnaître toutes ces critiques justifiées certes, et même si la tâche paraît redoutable, on peut affirmer qu'il serait stupide de refuser le progrès. Dans bien des domaines, celui-ci a oeuvré pour notre bien-être.

## **Corrigé de l'exercice 3**

### **Introduction 1**

Cette introduction énonce essentiellement des arguments qui auraient pu figurer utilement dans le développement. D'autre part, il n'y a aucune annonce du plan qui va être suivi.

### *Intro 1 :*

Le progrès a favorisé le développement de nos sociétés. Grâce à lui, les distances ont été vaincues, nous vivons dans le confort et les possibilités de communication et d'échanges sont presque sans limites. A l'évidence, il faut reconnaître que le progrès nous a comblés de bienfaits. C'est pourquoi il semble stupide de le refuser.

### **Introduction 2**

L'entrée en matière convient, mais la thèse n'est pas énoncée. La dernière phrase correspond à l'annonce de la démarche, c'est-à-dire du plan qui sera suivi.

### *Intro 2*

Au fil des siècles, notre civilisation s'est peu à peu développée et de nombreuses découvertes ont été faites dans des domaines aussi variés que celui de la technologie, des sciences ou de la médecine. Si certaines d'entre elles se sont avérées totalement catastrophiques, beaucoup d'autres, au contraire, ont été bénéfiques pour l'être humain. Nous le verrons à travers trois domaines : la santé, la vie quotidienne et la culture.

### **Introduction 3**

Cette introduction est convenable. On y trouve l'entrée en matière, puis l'énoncé de la thèse et enfin l'annonce du plan. Remarquer les phrases de liaison entre chacune des parties.

### Intro 3

A la fin de la guerre de 1914, le « siècle du progrès » semble s'arrêter. L'idée que la civilisation occidentale allait continuer de s'améliorer est fortement entamée. Elle s'est heurtée à la robotisation de l'existence, aux destructions industrielles. Deux siècles plus tard, le pessimisme à l'égard du progrès s'est encore accru. Des scientifiques, des économistes, des philosophes, des écrivains nous mettent en garde contre les dangers irrémédiables que celui-ci fait subir à la planète. Sans méconnaître toutes ces critiques justifiées certes, et même si la tâche paraît redoutable, on peut affirmer qu'il serait stupide de refuser le progrès. Dans bien des domaines, celui-ci a oeuvré pour notre bien-être.

#### Exercice de rédaction

Rédigez une introduction qui conviendrait à un texte qui critiquerait le progrès.

Voici la thèse : "**Le progrès a des effets meurtriers sur l'avenir de notre planète.**"

#### Exercice 4

**Consigne :** Rédigez l'introduction et la conclusion de ce développement

La publicité ment tout d'abord sur le produit ou le service qu'elle est chargée de promouvoir. La mission du publicitaire n'est nullement d'éclairer le choix du consommateur en lui donnant une information complète et objective. Il est payé pour promouvoir le produit quels qu'en soient la qualité et l'intérêt. Un yaourt dont on assure la publicité ne peut donc être mauvais sur le plan gustatif ou sanitaire : il est fatalement délicieux et bourré d'éléments nutritifs. Tant que les Organismes Génétiquement Modifiés ne sont pas vendeurs auprès du consommateur français, on peut attendre longtemps avant qu'un publicitaire nous dise : "Ce produit est le fruit d'une longue et patiente manipulation génétique" ou "C'est l'OGM que j'aime". En fait, sans aller jusqu'à un mensonge précis ou voyant qui le mettrait sous le coup de la loi, le publicitaire nous montre le produit promu sous un angle et une lumière soigneusement étudiés, sans se préoccuper d'une quelconque exactitude. La publicité ment également sur les besoins réels des consommateurs. Pour vendre, il

convient de faire apparaître l'achat comme incontournable. Telle eau minérale sera nécessaire à l'équilibre de l'organisme, la souscription à telle assurance fera partie des obligations du père de famille un tant soit peu conscient de ses devoirs familiaux, la magie de tel déodorant se révélera indispensable pour exercer un attrait sexuel. La publicité nous entraîne dans un tourbillon de besoins, de devoirs et de désirs : il s'agit de faire vivre le consommateur dans la conviction qu'il lui faut toujours davantage, qu'il n'a jamais suffisamment acheté. Car on ne vend jamais assez.

Enfin, la publicité ment sur les moyens des consommateurs. En effet les possibilités financières sont un obstacle, une limite à la consommation. Un produit cher peut sembler "trop cher". Qu'à cela ne tienne : cet abonnement télévisuel coûtera "seulement" 15 euros par mois (les trois premiers mois), cette voiture coûtera "moins de" 15 000 euros, une conversation via cet opérateur "ne coûtera que" 12 centimes la minute. Ne pas disposer de moyens financiers permettant de s'acheter des produits de luxe devient une anomalie, une étrangeté qui met en marge de la bonne société des consommateurs. Cette pernicieuse distorsion de l'échelle des grandeurs influence en profondeur les habitudes de gestion des particuliers. Les crédits, qui ne concernaient que l'achat de biens immobiliers, deviennent courants pour les achats moins importants, voire pour les courses quotidiennes. Tout à sa mission de promotion, la publicité est parvenue à nous convaincre que nous pouvons nous acheter ce qui n'est pas dans nos moyens.

## Corrigé de l'exercice 4

### Un exemple d'introduction

"La publicité est partout, et elle est partout chez elle : sur nos écrans, dans nos rues, sur nos vêtements, dans nos pensées. Et en plus d'avoir partout droit de cité, la publicité a acquis un statut tout à fait honorable : elle serait un moyen de communication évolué, voire une discipline artistique à part entière. Mais si la publicité est un art, c'est celui du mensonge."

## Un exemple de conclusion

"La publicité est donc tout à fait capable de faire passer sans sourciller le mauvais pour le bon, le superflu pour le nécessaire, le hors de prix pour l'abordable. C'est qu'elle n'est pas au service de l'acheteur, mais au service du vendeur. Par définition de parti pris, le message publicitaire n'est pas un moyen d'information destiné à éclairer les décisions du consommateur ; c'est un outil de désinformation conçu exclusivement pour guider et forcer l'achat."

## Exercice 5

### Consigne

Choisissez deux des thèmes suivants et, pour chacun, formulez une thèse et rédigez l'introduction d'un texte qui lui serait consacré :

- Les Restaurants du coeur
- Le Téléthon
- Médecins sans frontières
- La boxe
- La corrida
- Star academy

## Exercice 6

### Consigne

Voici un petit texte paru dans la presse sur le thème "**Eloge de la colère**". Nous en avons enlevé l'introduction et la conclusion. A vous de les réécrire.



### *La colère n'est pas toujours mauvaise conseillère*

Quand on voit rouge, on n'est plus soi-même. On perd (plus ou moins) la raison et le contrôle de ses actes. On dit, on fait n'importe quoi. Après, on regrette, mais c'est souvent trop tard. Socialement, il est mal vu de se mettre en colère (surtout les filles). Pourtant, comme la peur, la colère est nécessaire à la survie, à l'adaptation. Grâce à elle, nous sommes capables d'agir d'instinct, très vite, de mieux résister aux agressions, au danger. Ses mécanismes neurophysiologiques sont aujourd'hui bien connus. On a identifié dans le cerveau un circuit de la colère (son trajet est pratiquement le même que celui de la peur). Ce circuit se déclenche quand on est frustré ou restreint dans sa liberté d'action. A ce moment-là, l'organisme libère des flots d'hormones (corticoïdes, adrénaline...) qui stimulent toutes les capacités corporelles (puissance, vitesse) et permettent de faire face (ou de prendre ses jambes à son cou). Colère aidant, "hors de soi", on peut réaliser de véritables exploits physiques. En psychiatrie, par exemple, on estime qu'il faut bien une dizaine d'infirmiers pour maîtriser un gringalet qui pique sa crise.

### *Décharger sa bile de temps en temps, c'est bon pour la santé.*

Imaginons que la moutarde ne vous monte jamais au nez. Toujours gentille, jamais contrariée (en apparence), vous la jouez docile. Vous acceptez tout, vous avalez tout. Au bout d'un moment, forcément, ça vous ronge. Vous vous aigrissez sous la bile (qui vient du grec "kholê" et qui, par extension, signifie colère). Vous somatisez (ulcère, eczéma...). Piquer sa crise de temps en temps, c'est indispensable pour rester en bonne santé physique et morale. Une petite colère, ça vaut toujours mieux qu'une grande rancune. Pas question, bien sûr, de jouer les folles furieuses ou d'être agressives en permanence. Aux Etats-Unis, une étude menée pendant vingt-deux ans a montré que l'hostilité tue aussi sûrement (et plus souvent) qu'un révolver (maladies cardio-vasculaires, cancers..). Mais ça fait du bien de crier. Aux Etats-Unis encore, une autre étude a montré que les couples qui durent sont ceux qui savent se disputer (souvent).

## Exercice 7

### Consigne

Voici un texte paru dans la presse. Nous en avons enlevé l'introduction, la conclusion, ainsi que l'énoncé des sept arguments. Réécrivez l'introduction, la conclusion et formulez les sept arguments en les faisant précéder du terme d'articulation adéquat.

### **Pourquoi les chambres d'hôtes ont-elles si bien marché cet été ?**

1. Les chambres d'hôtes proposent des chambres de 20 à 30 % moins chères que les hôtels. Le prix d'une nuit pour deux dans ces Bed and Breakfast version campagnarde varie de 170 à 220 F, petit déjeuner compris ; le repas à la table d'hôtes, de 70 à 110 F.
2. Contrairement aux locations de maisons, les chambres d'hôtes ne se retiennent pas six mois à l'avance. Pour autant, le temps des promeneurs qui faisaient une halte à la vue des pancartes est bien loin, puisque 81 % des clients réservent au moins un mois à l'avance. Le comportement des vacanciers, prenant désormais leurs vacances par tranches de douze jours consécutifs en moyenne, contrairement à l'époque des quatre semaines au bord de la mer, vient du fait qu'on décide de ses vacances sur le tard et que les chambres d'hôtes arrangent tout le monde.
3. Les chambres d'hôtes qui marchent le mieux sont celles qui insistent sur la déco typique de la région, les napperons et les pots de fleurs, noyés dans la bonne odeur de soupe qui mijote. La maison d'une grand-mère chaleureuse et rassurante, coquette et douce, en quelque sorte. A la limite du snobisme, le client des années 90 prise ces petits coins de bonheur qui sentent le bois, la paille et les vaches. La charte des chambres d'hôtes répond à ce retour à la nature, en impliquant "une touche régionale et des produits maison".
4. Les propriétaires des chambres d'hôtes ont bien souvent un goût Certain pour les contacts humains et des qualités d'accueil reconnues. Et pour cause. Sinon, ils auraient choisi autre chose. D'ailleurs, ceux qui n'ont ouvert des chambres d'hôtes que dans un but commercial se sont, dit-on, cassé le nez. D'abord parce que le client ne revient pas (alors que les clients des chambres d'hôtes ont la réputation d'être fidèles : 28 % d'entre eux reviennent une deuxième fois) et n'en fait pas la publicité, ensuite parce que

l'activité en elle-même ne rapporte pas ce qu'on peut appeler une "fortune". L'intérêt des chambres d'hôtes est donc que vous n'êtes plus un client anonyme (vous partagez tout de même le toit et la table de la maîtresse de maison!), et surtout que vous goûtez à la spontanéité de ces "amateurs" de la restauration, pleins d'attentions et de sourires.

5. Aujourd'hui, il en existe environ 7 000 en France. Toutes les régions ont leurs chambres d'hôtes, même si les alentours de Paris (pour les week-ends) en concentrent beaucoup, de même que la Normandie, la Touraine, la Bourgogne, l'Alsace et la Provence. Aucun problème, donc, pour organiser un circuit d'une chambre à une autre.
6. Les chambres d'hôtes sont toujours situées dans un endroit où il y a mille choses à faire ou à découvrir. Elles révèlent des villages inconnus, des paysages sauvages, des balades qui valent à elles seules le détour.
7. Le charme réside dans ces tablées de petits déjeuners ou de dîners fermiers, avec des agriculteurs, une speakerine de la télé hollandaise, trois étudiants en sociologie, un prof d'histoire de Cambridge, deux jeunes instituteurs de Seine-et-Marne... De plus, vos hôtes sont de véritables offices du tourisme, vous n'avez plus qu'à suivre le guide.

## EXERCICES D'APPLICATION: ANALYSE DE L'ARGUMENTATION:

### Exercice 1: reconnaître un thème

#### Quel est le thème de l'extrait suivant ?

« Presse » (droit politique). On demande si la liberté de la presse est avantageuse ou préjudiciable à un État. La réponse n'est pas difficile. Il est de la plus grande importance de conserver cet usage dans tous les États fondés sur la liberté. Jaucourt, article « Presse », L'Encyclopédie, 1751-1772.

### Exercice 2: Thème et thèse

1. Quel est le thème de cet extrait ?
2. Quelle est la thèse de l'auteur ?

Jamais la vie n'a semblé plus lourde à porter. Après les grandes secousses sociales, on a souvent constaté ce dégoût de vivre, ce besoin du sommeil de la terre. C'est un vent mauvais dont le souffle charrie la mort. L'épidémie du suicide se déclare, comme une peste venue on ne sait d'où. Émile Zola, Études sur la France contemporaine, 1875-1880.

### Exercice 3: thèse, arguments et procédés

1. Relevez dans le texte suivant la thèse défendue.
2. Recherchez l'argument utilisé et les exemples qui viennent l'illustrer.
3. Quelle est la conclusion de l'auteur ?
4. Sur quels procédés rhétoriques l'auteur s'appuie-t-il ?

Le malheur nous est utile, sans lui les facultés aimantes de notre âme resteraient inactives : il la rend un instrument tout harmonie, dont, au moindre souffle, il sort des murmures inexprimables. Que celui que le chagrin mine s'enfonce dans les forêts ; qu'il erre sous leur voûte mobile ; qu'il gravisse la colline, d'où l'on découvre, d'un côté de riches campagnes, de l'autre le soleil levant sur des mers étincelantes, dont le vert changeant se glace de cramoisi et de feu ; sa douleur ne tiendra point contre un tel spectacle : non qu'il oublie ceux qu'il aime, car alors ses maux seraient préférables, mais leur souvenir se fondera avec le calme

des bois et des cieux : il gardera sa douceur et ne perdra que son amertume. Heureux ceux qui aiment la nature : ils la trouveront, et trouveront seulement elle, au jour de l'adversité. François-René de Chateaubriand, *Essai sur les révolutions*, 1797.

#### **Exercice 4: arguments, lexique et images**

**Guy de Maupassant s'élève vigoureusement contre la construction de la tour Eiffel et exprime son mécontentement dans les journaux.**

- 1. Relevez les arguments avancés par l'auteur pour justifier son jugement.**
- 2. Relevez les mots utilisés pour désigner la tour et classez-les en fonction de leur champ lexical.**
- 3. Quel est le rôle de l'image, des comparaisons et métaphores, dans ce texte argumentatif ?**
- 4. Sur le modèle de Maupassant et en utilisant les mêmes procédés, défendez la thèse selon laquelle la tour Eiffel est une œuvre d'art qui fait rêver.**

Depuis un mois, tous les journaux illustrés nous présentent l'image affreuse et fantastique d'une tour de fer de trois cents mètres qui s'élèvera sur Paris comme une come unique et gigantesque.

Ce monstre poursuit les yeux à la façon d'un cauchemar, hante l'esprit, effraie d'avance les pauvres gens naïfs qui ont conservé le goût de l'architecture artiste, de la ligne et des proportions.

Cette pointe de fonte épouvantable n'est curieuse que par sa hauteur. Les femmes colosses ne nous suffisent plus ! Après les phénomènes de chair, voici les phénomènes de fer. Cela n'est ni beau, ni gracieux, ni élégant, - c'est grand, voilà tout. On dirait l'entreprise diabolique d'un chaudronnier atteint du délire des grandeurs.

Pourquoi cette tour, pourquoi cette come? Pour étonner ? Pour étonner qui ? Les imbéciles. On a donc oublié que le mot art signifie quelque chose.

Guy de Maupassant, « La tour... Prends garde », *Gil Blas*, 19 octobre 1886.

## I - Texte argumentatif extrait de la préface de Pierre et Jean

*En préface à son roman Pierre et Jean, Guy de Maupassant expose sa conception du roman réaliste.*

Le réaliste, s'il est un artiste, cherchera, non pas à nous donner la photographie banale de la vie, mais à nous en donner la vision plus complète, plus saisissante, plus probante que la réalité même.

*Raconter tout serait impossible, car il faudrait alors un volume au moins par journée, pour énumérer les multitudes d'incidents insignifiants qui emplissent notre existence.*

Un choix s'impose donc – ce qui est une première atteinte à la théorie de toute la vérité.

La vie, en outre, est composée des choses les plus différentes, les plus imprévues, les plus contraires, les plus disparates ; elle est brutale, sans suite, sans chaîne, pleine de catastrophes inexplicables, illogiques et contradictoires qui doivent être classées au chapitre des faits divers.

Voilà pourquoi l'artiste, ayant choisi son thème, ne prendra dans cette vie encombrée de hasards et de futilités que les détails caractéristiques utiles à son sujet, et il rejettera tout le reste, tout l'à côté.

Un exemple entre mille :

*Le nombre des gens qui meurent chaque jour par accident est considérable sur la terre. Mais pouvons-nous faire tomber une tuile sur la tête d'un personnage principal, ou le jeter sous les roues d'une voiture, au milieu d'un récit, sous prétexte qu'il faut faire la part de l'accident ?*

La vie encore laisse tout au même plan, précipite les faits, ou les traîne indéfiniment. L'art, au contraire, consiste à user de précautions ou de préparations, à ménager des transitions savantes et dissimulées, à mettre en pleine lumière, par la seule adresse de la composition, les événements essentiels et à donner à tous les autres le degré de relief qui leur convient, suivant leur importance, pour produire la sensation profonde de la vérité spéciale qu'on veut montrer.

Faire vrai consiste donc à donner l'illusion complète du vrai, suivant la logique ordinaire des faits, et non à les transcrire servilement dans le pêle-mêle de leur succession.

J'en conclus que les réalistes de talent devraient s'appeler plutôt des illusionnistes.

**Maupassant, Préface de *Pierre et Jean*, 1888.**

## **II- Etude de l'argumentation de Maupassant**

1- À quel type de texte avez-vous affaire ?

2- Identifiez la thèse du texte et les différents arguments qui la soutiennent. Repérez, parmi les indices textuels soulignés dans le texte, ceux qui marquent l'enchaînement des arguments.

3- Analysez les deux exemples (en italiques dans le texte) utilisés par Maupassant. Comment servent-ils l'argumentation ?

### **CORRIGÉ DE L'EXERCICE**

#### **Question 1 : À quel type de texte avez-vous affaire ?**

Le texte de Maupassant réfute une conception étroite du réalisme qui se contenterait de reproduire servilement la réalité. La thèse proposée dans le premier paragraphe, qui est annoncée par l'adversatif « mais », s'oppose à la thèse refusée, présentée à la forme négative (« non pas... »).

Les structures antithétiques, indices d'une démarche argumentative parcourent ensuite l'extrait : l'art réaliste s'oppose à la vie brute.

#### **Question 2 : Identifiez la thèse de Maupassant et les différents arguments qui la soutiennent. Repérez les indices textuels qui marquent l'enchaînement des arguments.**

La thèse est énoncée dans le premier paragraphe. Maupassant revendique le statut d'« artiste » pour l'écrivain réaliste qui se donne pour objectif de recomposer le réel.

Chaque argument est ensuite présenté de manière démonstrative. Il aboutit à une conclusion marquée par les indices suivants :

- « donc » au paragraphe 3,
- « voilà pourquoi » au paragraphe 5,
- « donc » au paragraphe 8.

« J'en conclus que », au dernier paragraphe, annonce la thèse finale : les réalistes utilisent leur talent pour créer l'illusion du vrai. Le passage d'un argument à un autre correspond toujours à un alinéa. L'enchaînement des arguments est souligné par l'utilisation d'outils logiques qui signalent un parti pris d'accumulation :

- « en outre » au paragraphe 4 marque le passage au deuxième argument,
- « encore » au paragraphe 7 marque le passage au troisième argument.

Les trois arguments expliquent comment l'artiste recompose le réel : l'idée commune à ces trois arguments est celle de sélection nécessaire:

- il faut choisir dans le « pêle- mêle » (paragraphe 2 et 3),
- il faut retenir les éléments signifiants (paragraphe 4, 5 et 6),
- il faut ordonner et recomposer (paragraphe 7 et 8).

**Question 3 : Analysez les deux exemples (en italiques dans le texte) utilisés par Maupassant. Comment servent-ils l'argumentation ?**

Le premier exemple a valeur de preuve : il est introduit par la conjonction « car ». Il participe donc à la démonstration.

Le second exemple est élaboré de manière démonstrative. Maupassant construit un raisonnement, repérable à l'usage de l'adversatif « mais » et à l'utilisation rhétorique de l'interrogation : cette question contient sa réponse.



# Documents supports

## I- Commenter un texte argumentatif

Que faut-il regarder dans un texte argumentatif ?

1 - S'agit-il d'une argumentation directe (l'auteur exprime son opinion sur un sujet) ou indirecte (à travers une histoire) ?

2 - Quelle est la forme du texte argumentatif : un essai, une fable, un conte, un discours, une utopie, un traité...

3- Quel est le thème du texte ? Y a-t-il une seule thèse ou plusieurs thèses dans le texte ?

**Plus particulièrement, il faut relever les éléments suivants :**

1 - Le paratexte (informations sur le genre argumentatif, l'auteur, le contexte historique)

2 - L'énonciation : qui parle ? (pronoms de la 1<sup>o</sup> p du singulier (auteur exprime son opinion), 3<sup>o</sup> pers (volonté de neutralité) ; 1<sup>o</sup> pers pluriel (volonté d'impliquer le lecteur) etc...) A qui ?

3 - La structure du texte : s'il y a des paragraphes (un paragraphe = une idée), permettent-ils de dégager la structure de l'argumentation (thème, thèse, arguments, exemples)

4 - La ou les stratégie(s) argumentative(s) du texte : l'auteur cherche-t-il à convaincre ? à persuader ? à démontrer ?

5 - Les types d'arguments employés : argument d'autorité, ad hominem, raisonnement par l'absurde, syllogisme, etc...

6 - Le raisonnement est-il inductif (exemple > argument > thèse) ou déductif (thèse > argument > exemple)

7 - Les champs lexicaux : relever ceux qui dominent uniquement et les commenter

8 - Les figures de style : métaphores, comparaisons, hyperboles, personnification... A relever et à commenter.

9 - Les registres de langue (soutenu, familier...)

10 - Les adjectifs (mélioratifs, péjoratifs) : servent-ils à faire un portrait positif ou négatif d'une personne ou d'un objet ?

11 - Les structures de phrase : interrogatives, exclamatives, affirmatives, négatives / ponctuation

12 - Les temps des verbes : présent, passé, futur, impératif ... Commentez les emplois.

13 - Le ou les registre(s) littéraire(s) présent(s) : comique, tragique, lyrique, pathétique... Si l'auteur cherche à persuader le lecteur, il peut chercher à l'émouvoir (pathétique), le charmer (comique), l'effrayer....

14 - Le type de discours : en dehors du discours argumentatif, y a-t-il un discours narratif, explicatif....

15 - Peut-on rattacher ce texte à un mouvement littéraire ?  
(L'Humanisme, Les Lumières...)

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle peut vous servir de point de départ pour une étude de texte.

**Article :**

**Analyse sur les stratégies discursives : Exemple d'un article à propos  
du  
Coronavirus  
Gamze KOÇBAŞI**

APA: Koçbaşı, G. (2020). Analyse sur les stratégies discursives : Exemple d'un article à propos du Coronavirus. *RumeliDE Dil ve Edebiyat Araştırmaları Dergisi*, (Ö8), 452-470. DOI: 10.29000/rumelide.8170

Introduction :

Si l'analyse de faits de langue tiré de discours médiatiques n'a pas pour objectif de montrer le fonctionnement de l'appareil médiatique construit en discours, il est abusif de la qualifier d'analyse de discours et encore plus d'analyse de discours médiatique. Marcel BURGER (2008 :27)

La communication ne consiste pas seulement à partager des informations, mais aussi à savoir comment les interpréter. Pour participer à de tels échanges verbaux, c'est-à-dire créer et maintenir une implication conversationnelle, nous avons besoin des connaissances et des capacités qui vont bien au-delà de la compétence grammaticale dont nous avons besoin pour décoder des messages courts et isolés. Nous ne pouvons pas répondre automatiquement à tout ce que nous entendons. Au cours de nos activités quotidiennes, nous sommes exposés à une multitude de signaux, bien plus que ce à quoi nous pourrions avoir le temps de réagir. Dans ce cadre, d'après les théoriciens comme Austin (1962) qui a indiqué « parler c'est agir », comme ce que Grice a évoqué aussi en 1975 « parler c'est agir rationnellement », nous pouvons citer aussi Wittgenstein (1953) qui a indiqué que le sens des expressions linguistiques est donné par « leur utilisation dans les jeux de langage », c'est à dire quand on veut quelque changement chez quelqu'un d'autre, on doit trouver la meilleure façon de lui demander.

L'idée de discours souligne que la langue est une pratique sociale et communautaire, en marge de la société. Le rôle du discours est difficile à ignorer dans nos activités intellectuelles quotidiennes, car il fournit une base pour mener une analyse comparative et encadrer nos perceptions sur différentes choses. De plus, le discours signifie souvent une prise de conscience particulière des influences sociales sur l'usage du langage et selon Saussure (1968-1974), le discours a une force principale qui agit derrière toutes sortes d'activités humaines et de changements dans le tissu social. Il est donc important de faire la distinction entre le discours et le concept saussurien de la parole. Foucault (1969 :135-140) a noté également que le discours est en effet distinctement matériel, produisant ce qu'il appelle « des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent ». Cependant, pour Charaudeau (1984 :38), « le discours ne doit pas être assimilé à la manifestation verbale du langage ». Par ailleurs, le discours ne peut pas être conçu sans les codes gestuels et iconiques, c'est-à-dire le langage du geste et le langage de l'image.

Dans cet article, nous essayerons tout d'abord de définir le discours en présentant ses fondements théoriques ainsi que les diverses approches de l'analyse du discours. Cette dernière est à la fois une ancienne discipline ayant plus de 2000 ans, ses origines peuvent remonter à l'époque de l'antiquité, à l'étude de la langue, du discours public et de la littérature et sans aucun doute à la rhétorique classique à savoir l'art de bien parler qui forme sa source historique majeure. Aujourd'hui, l'analyse du discours maintient sa notoriété dans les domaines de recherche pour analyser des données verbales, en particulier des textes écrits et des transcriptions de la langue parlée qui contiennent chacun les émotions essentielles dans notre vie quotidienne.

Compte tenu de l'importance du média dans lequel des situations quotidiennes sont lancées par des traces sociales et dans lequel des contextes spécifiques construisent leurs propres significations sur un événement, nous nous concentrerons sur les formulations et les caractéristiques du discours médiatique et nous essayerons de démontrer comment et de quelle façon ce type de discours construit

ses stratégies. À cet égard, nous nous focaliserons sur un article paru sur la version numérique du journal *Le Monde*, ce dernier a été fondé par Hubert Beuve-Méry en 1944 et de nos jours, c'est le quotidien national payant le plus lu en France. Sa ligne éditoriale est parfois présentée comme étant de centre gauche quoique cette affirmation soit réfutée par le journal lui-même, qui revendique un traitement non partisan.

Le sujet de recherche, dans cette étude, sera l'épidémie de la Covid-19 qui ébranle le monde. Ici, on vise à analyser les stratégies discursives comme une manière d'utiliser le langage à des fins spécifiques.

On adopte une approche linguistique et pratique pour dévoiler les stratégies discursives qui sont utilisées à propos du Coronavirus dans l'éditorial. De ce point de vue, notre travail se concentre spécifiquement sur les théories de Charaudeau (1989) dans l'analyse des stratégies discursives, selon lui, l'espace de choix du locuteur est un espace où se déploient trois types de stratégies : *Stratégie de légitimation, stratégie de crédibilité et stratégie de captation*<sup>3</sup>.

### **Le discours et le média**

L'origine du mot discours peut être attribuée au contexte culturel de la communication dialectique grecque pratiquée et apprise par les orateurs publics. D'après son étymologie, « à partir du mot latin « *discursus* » le discours signifie « *l'action courir à différents endroits* ». *Ce mot est apparu en français en 1503 soit à la 1ère moitié du seizième siècle* »<sup>4</sup>. En linguistique, le discours fait référence globalement à une unité de langue qui est plus longue qu'une seule phrase. D'après la perception moderne de la linguistique, dans le *Dictionnaire linguistique Larousse* (2002 :150), le discours « désigne tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases ». Contrairement à F. de Saussure, Émile Benveniste (in Larousse, 2002 :150) constate que « avec la phrase, on quitte le domaine de la langue comme système de signes ; le domaine abordé est celui du discours, où la langue fonctionne comme instrument de communication ».

Dans les discours médiatiques, les opinions se sont avérées comme une activité linguistique qui utilise la langue pour façonner les croyances des gens. Les deux points de vue supposent un mécanisme

dynamique émergent qui se traduit par l'affichage unique du discours médiatique sur temps, culture et contexte. Dans son étude intitulé *Discourse and Media*, Collen Cotter a abordé la notion du discours et le média en détaillant les approches différentes, à première vue ; « les notions de Bakhtine sur la voix ([1953] 1986), le concept de cadrage de Goffman (1981), le travail de Bell sur la structure et le style narratifs (1991, 1994, 1998) et le positionnement de Tannen des médias comme agonistes et instigateurs du débat public polarisé (1998) ont conduit à des informations précieuses sur la structure, la fonction et l'effet du discours et ont caractérisé le rôle très important des médias jouer dans la formation du discours public et médiatique. »

D'après Larousse, le média est défini comme «un procédé permettant la distribution, la diffusion ou la communication d'oeuvres, de documents, ou de messages sonores ou audiovisuels (presse, cinéma, affiche, radiodiffusion, télédiffusion, vidéographie, télédistribution, télématique, « télécommunication)».

Dans ce cadre général, l'objectif principal des médias est d'informer ou de communiquer avec le plus grand nombre de personnes possible, en même temps. Le public compte sur les médias pour se renseigner sur les questions sociales et politiques, sur les divertissements, les événements mondiaux importants, la culture populaire et les nouvelles locales et mondiales.

Les médias se limitaient auparavant principalement aux journaux, magazines et autres publications imprimées. La technologie a contribué à faire progresser les médias et à élargir les possibilités pour que les gens obtiennent des nouvelles et s'informent quotidiennement, d'abord à la radio, puis à la télévision. Aujourd'hui, des millions de personnes comptent sur Internet pour obtenir leurs nouvelles et les médias en ligne sont devenus très populaires dans le monde entier.

Dans son livre *Les discours de la presse quotidienne*, Moirand (2007 :114) précise que « dans les médias, « le savoir se structure selon le choix d'activité discursive » auquel on se livre pour « rendre compte des fait du monde » : on peut ainsi décider de « décrire » et de « raconter » ou d'« expliquer ».

De ce point de vue, les choix lexicaux, le positionnement des informations et l'utilisation de citations dans l'organe du média dévoilent l'idéologie et l'objectif principal du discours.

### **Le discours médiatique et l'analyse du discours**

Comme étant un type de discours, le discours médiatique fait référence aux interactions qui ont lieu à travers une plate-forme de diffusion, qu'elle soit parlée ou écrite, dans laquelle le discours est orienté vers un lecteur, auditeur ou spectateur non présent. Quelques normes précises s'instituent des signes politiques, éducatifs, religieux ou scientifiques dans la scène de la société et d'après Charaudeau (Burger et al., 2009 :48-49), il existe une « machine à fabriquer » qui produit toutes ces signes et en matière de l'analyse de discours médiatique, il propose une expression telle que « machine médiatique » englobant les rôles des actants dans ce pignon. Certains actants comme les journalistes, la directrice/le directeur de l'organe ou l'éditeur, etc. ont le rôle de produire l'information et certains ont le rôle de la recevoir tel que les lecteurs ou les auditeurs.

L'analyse du discours a été développée surtout dans les années 1970 comme domaine académique. Il est un terme large pour étudier les façons dont la langue est utilisée entre les personnes, à la fois dans les textes écrits et les contextes parlés. Dans l'analyse du discours, le contexte d'une conversation est pris en compte ainsi que ce qui se dit. Ce contexte peut englober un cadre social et culturel, y compris l'emplacement d'un locuteur au moment du discours, ainsi que des indices non verbaux tels que le langage corporel, et, dans le cas de la communication textuelle, il peut également inclure des images et des symboles. Depuis des années, l'analyse du discours a évolué pour inclure un large éventail de sujets, de l'utilisation publique à privée de la langue à la rhétorique officielle ou familière, et de l'oratoire aux discours écrits et multimédias. À cet égard, selon Charaudeau (2010 :219) l'analyse du discours nécessite de recourir à une véritable interdisciplinarité, d'après lui, « l'analyse du discours a tout intérêt à reprendre les concepts de « représentations sociale » que définit la psychologie sociale et d'imaginaire que définit l'anthropologie pour les redéfinir dans une

problématique dialogique de construction des savoirs en termes d'imaginaires socio-discursifs » (Burger et al., 2009 :47)

Avec les approches modernes, comme celle de Charaudeau, l'analyse du discours dans la linguistique réintroduit le sujet d'énonciation avec des études interdisciplinaires qui font appel à la psycholinguistique et à la sociolinguistique. À l'égard des fonctions du langage, R. Jakobson et E.

Benveniste (in Larousse, 2002 :151), ont modifié le concept de parole :

« par les marques de l'énonciation, le sujet parlant ordonne la langue en fonction de *je* et de *tu*. Les embrayeurs sont les unités du code qui « embrayent » le message sur la situation, constituant le code en discours : ainsi, *je* peut désigner, selon le cas, des personnes différentes et prendre de ce fait une signification toujours nouvelle. »

Chaque discours a son contexte standard au regard des choix énonciatifs et linguistiques. Le discours se caractérise alors par l'utilisation du vocabulaire au niveau de la langue. En fait, le « genre » autrement dit le « type » marque des schémas de signification dans l'interaction des individus. Dans son livre *Les Termes Clés De L'analyse Du Discours*, Maingueneau (2009 :129-130) propose de « classer les discours qui sont produits dans une société » pour mieux faire une analyse. Il précise qu'il y a deux définitions « restrictives » : « L'une, très courante, oppose type de discours et \*genre de discours. On différenciera par exemple le type de discours religieux de ses genres (sermon, missel, messe, chant...). L'autre définition, issue des travaux de Bronckart ».

J.-P Bronckart(1997 :62) souligne que « la pratique du langage, chez l'enfant puis chez l'adulte, consiste essentiellement en une pratique des différents genres de « discours » en usage dans les formulations sociales en lesquelles chaque individu est appelé à s'insérer ». À propos de la classification des discours, il se focalise sur quatre types de discours qui contiennent deux types de relation dans la fonction linguistique : L'un est « conjonction » ou « disjonction » qui est liée aux relations entre les actions représentées et les actions de langage et l'autre est « implication » ou « autonomie » qui est lié aux situations. Il distingue les discours comme « discours interactif », « récit interactif », « discours théorique » et comme « narration » (ibid. 1996 :138).



À propos de la problématique de « genre » ou de « type » du discours, dans son article<sup>8</sup> publié le 7 Juillet 2017, p.4, Maingueneau s'exprime que « à mon avis, la plupart des analystes de discours ne prêtent pas beaucoup d'attention à Internet, probablement parce que leurs concepts et leurs méthodes sont mal adaptées à ce type de données. C'est notamment le cas de la notion de genre ».

Et il ajoute que « différents genres de discours doivent être distingués, selon la manière dont la parole est mise en scène à savoir « Scène d'énonciation ». » (ibid.p.3). De ce point de vue, le locuteur doit être très bien informé sur le sujet de son discours. Les écrivains et les orateurs utilisent les méthodes qui seraient les plus efficaces pour faire passer leurs points de vue et atteindre leur public cible au milieu de la *scène d'énonciation*.

### **La notion de la stratégie et l'analyse du discours**

La notion de la stratégie selon *Larousse* est l' « art de coordonner l'action de forces militaires, politiques, économiques et morales impliquées dans la conduite d'une guerre ou la préparation de la défense d'une nation ou d'une coalition ». Avec une recherche détaillée, nous nous sommes rendu compte que cette notion accorde un privilège à la pensée militaire et politique. André Beaufre, dans son article intitulé *Vue d'ensemble de la stratégie*, (1962 :420), précise que « le but de la stratégie est d'atteindre les objectifs fixés par la politique en utilisant au mieux les moyens dont on dispose. Or ces objectifs, peuvent être offensifs (conquête, imposer l'acceptation de telles ou telles conditions onéreuses), défensifs (protection du territoire ou de tels ou tels intérêts) ou même viser simplement le statu quo politique ».

D'après van Dijk, (1977a, 1980b), une stratégie contient une action humaine, c'est-à-dire qu'elle est disposée vers un but, qu'elle est intentionnelle, consciente et possède un comportement contrôlé.

Chaque événement se déroule sous une forme spécifique, ils réalisent des changements dans un milieu donné et ils ont le pouvoir de produire ou de détruire. Quant à l'interprétation du discours, la notion de la stratégie se base sur le savoir et la communication globale du locuteur, du point de vue de Moeschler (1998 :222), c'est-à-dire que l'interlocuteur

doit être capable, si possible à tout moment du processus d'interprétation pour percevoir le bon sens du message du locuteur construit via une stratégie grâce à laquelle le savoir et la communication globale du locuteur se dévoilent. Les stratégies discursives comme un moyen linguistique, se manifestent par les activités langagières mises en oeuvre dans le discours. La notion de la stratégie dans l'analyse du discours fait appel aux décisions lexicales du locuteur. Ça veut dire qu'une énonciation utilisée dans le discours ne se forme pas de la même façon au regard de sa structuration ou sa signification. Il n'existe pas un langage uniforme dans la communication. Chaque énonciation est unique, comme l'a indiquée Benveniste (1974 :80), « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » et il a ajouté « langage qui contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression » (1966 :263). Les recherches modernes dans le champ de l'analyse du discours, attribuent une importance à la puissance du locuteur au point de l'articulation du langage et du contexte. Donc, on peut dire que les stratégies discursives reportent les actions et les événements de manière négative ou positive sur la base de certaines idéologies.

### **Les approches différentes des stratégies discursives**

Nous allons élaborer le thème des stratégies discursives à la lumière de ce que certains linguistes mettent en évidence dans leurs approches, mais surtout celles de Charaudeau. Il existe par exemple un modèle interactionnel appartenant à John J. Gumperz qui se focalise sur les actions langagières et les contextes sociaux. Ce modèle « met l'accent sur les processus de compréhension actualisés par les participants au cours d'une interaction, un processus, dont l'analyse repose sur la notion de contextualisation : « l'emploi par des locuteurs/auditeurs de signes verbaux qui relie ce qui se dit à un moment donné et en un lieu donné à leur connaissance du monde » (Maingueneau, Charaudeau, 2002 :235). Dans son ouvrage « *Discourse strategies* », Gumperz (1982 :3) constate que « a general theory of discourse strategies must therefore begin by specifying the linguistic and socio-cultural knowledge », c'est-à-dire que la théorie générale des stratégies discursives commence par

spécifier les connaissances linguistiques et socioculturelles qui doivent être partagées.

Selon cette opinion, on peut considérer que les expériences de communication mènent à des perspectives de l'utilisation des indices dans le contexte et on comprend également comment les membres de divers groupes culturels comprennent et utilisent souvent ces signaux différemment. Le modèle des stratégies discursives traité par Gumperz, contient une dimension très large de l'analyse du discours en matière de sa perspective. Une telle vision nécessite de tenter les éléments du discours en étudiant les moyens interprétatifs et sociolinguistiques dans un contexte précis.

De plus, nous voyons que la notion des stratégies discursives s'impose aux études de Ducrot et Anscombe dans un cadre pragmatique. Ils s'intéressent au sens des mots autrement dit à la sémantique, mais plus profondément, ils prennent en considération l'énoncé et l'énonciation. D'après leurs recherches, l'analyse du discours se réalise dans le cadre sémantique et pragmatique au moyen des valeurs d'énoncé et d'énonciation. Ducrot et Anscombe (1979 :21-33), proposent une distinction entre l'énoncé « qui est l'objet produit par le locuteur ayant choisi d'employer une phrase » et l'énonciation « entendue comme l'action qui consiste à produire un énoncé, c'est-à-dire à donner à une phrase une réalisation concrète ». Ainsi, l'approche polyphonique de la notion d'énonciation abrite l'interprétation du discours auquel des différents adhérents participent. Ce point de vue nous pousse à poser des questions appartenant à la pragmatique, comme « qui parle » (le locuteur) et « à qui parle » (interlocuteur) dans l'analyse du discours. D'une autre part, la perception textuelle des stratégies discursives dans l'analyse du discours, est observée dans les études de Jean Michel Adam. Il traite l'analyse du discours en se basant sur l'organisation séquentielle des textes. Selon lui, une typologie des textes comme *narratif, descriptif, argumentatif, explicatif* et aussi comme « *dialogal* » permet de comprendre l'organisation du discours et de la stratégie au niveau des relations textuelles et pragmatiques. Le modèle d'Adam englobe les stratégies discursives au regard de construire des énoncés dans un discours. À ce compte-là, chaque locuteur compose son discours sous un faisceau

déterminé. Les séquences qu'Adam a proposées dans son livre de *Linguistique Textuelle* (2011 :178, 184, 189, 197) représentent les stratégies discursives sous les titres de « séquence narrative », séquence argumentative », séquence explicative » ou bien « séquence dialogale ».

L'un des plus importants linguistes est Teun Adrianus van Dijk, qui s'intéresse aux stratégies discursives sous le plan cognitif. D'après lui, toute action résulte de la représentation cognitive de notre désir. Il propose la notion de « stratégie » pour traiter les termes de la théorie de l'action. Dans son ouvrage *Strategies of Discourse Comprehension*, van Dijk et Kintsch (1983 :78) expliquent que « les acteurs de la langue manipulent les structures de surface, les significations des mots, des phrases et des propositions, l'informations pragmatique du contexte, ainsi que des données interactionnelles, sociales et culturelles ».

La classification des stratégies faite par Kintsch et van Dijk se distingue en sept titres : Premièrement les « stratégies culturelles » (ibid. :80), (celles-ci font appel à la compétence culturelle des locuteurs/interlocuteurs, au contexte et à la compréhension spécifique d'un discours), deuxièmement les « stratégies sociales » (ibid. :80), (ces stratégies contiennent des informations sur la structure sociale générale d'un groupe, sur les institutions, rôles ou fonctions des participants ou sur les genres de discours d'institutions ou d'occasions, de plus, toutes ces conditions sont liées aux normes, valeurs ou idéologies sociales), et le troisième titre les « stratégies interactionnelles » (ibid. :83) (plus profondément que les précédentes, ces stratégies prennent place afin d'affecter d'autres actions verbales ou non verbales ou encore les conditions d'actions, telles que connaissances, croyances, opinions ou motivations de l'auditeur), le quatrième titre est celui des « stratégies pragmatiques » (ibid. :84), (englobant les actes de langage, ces types de stratégies comprennent les promesses, les menaces et les félicitations ainsi que les actions sociales, effectuées par les utilisateurs de la langue), cinquièmement, on trouve les « stratégies sémantiques » (ibid. :88), (celles-ci contiennent la compréhension globale ou locale du discours dans une dimension large), le sixième titre correspond

aux « stratégies schématiques » (ibid. :91), (à partir de ces types de stratégies, on comprend qu'un discours présente également d'autres types de structures conventionnelles et chaque discours possède une catégorisation différente dans la conscience de chaque personne), le septième et le dernier titre concerne les « stratégies stylistiques et rhétoriques » (ibid. :92), (sous le style d'un discours, nous comprenons la variation spécifique des règles ou des dispositifs grammaticaux ainsi que les autres variations schématiques et rhétoriques qui caractérisent le discours ou son contexte).

Patrick Charaudeau, étant le guide dans notre analyse du corpus, Patrick Charaudeau défend que derrière le masque de l'énonciateur, le discours médiatique porte des traces du destinataire à savoir de l'interlocuteur. Les journalistes qui donnent de la pertinence aux événements, thèmes ou problèmes pour leur communauté, doivent produire des significations à travers ses discours médiatiques, en utilisant certaines stratégies avec des méthodes de communication. Dans son schéma «Le contrat de communication», Charaudeau (2005 :94), propose un processus défini par les mots « transformation » et « transaction » :

## LE CONTRAT DE COMMUNICATION

### FIGURE 2

Ici, le journaliste, étant ici, le *sujet parlant*, doit convaincre son lecteur (*sujet parlant au destinataire*) de son actualité et en ce faisant, il utilise toutes sortes d'outils verbaux et discursifs. Charaudeau (1995) indique que « les processus de transformation et processus de transaction se réalisent donc selon des procédures différentes, mais ils sont solidaires l'un de l'autre, ne serait-ce qu'à travers le principe de pertinence qui exige un savoir commun, lequel est précisément construit au terme du processus de transformation ». Ce double processus détermine les conditions mises en place par l'énoncé. Charaudeau fonde son hypothèse sur un processus d'individuation dans lequel le locuteur et l'interlocuteur jouent des rôles principaux dans le discours.

À partir de ce modèle, Charaudeau (ibid.) parle de trois niveaux appelés « le niveau du situationnel », « le niveau du communicationnel » et « le niveau du discursif ». Dans le niveau du situationnel, la question

principale est « qui parle à qui ? » en fonction de *l'échange langagière*, le *niveau du communicationnel* possède la question « comment dire ? » au regard de construire le discours et dernièrement *le niveau du discursif* nous invite à prendre en considération les indices *linguistiques et sémiologiques*, aussi que la notion de *légitimité* ou de *captation*.

Dans l'étude « *Une Analyse Sémiolinguistique Du Discours* », de Charaudeau (ibid.), il existe quatre types d'opération dans le processus de *transformation* :

- I. l'identification (on ne peut pas parler à propos d'un être, d'un fait sans le définir/nommer),
- II. la qualification (chaque être/fait a sa particularité)
- III. l'action (chaque être/fait intervient sur une action),
- IV. la causation (l'action se produit en faveur de l'opération de qualification)

D'une autre part, Charaudeau (ibid.) explique le processus de *transaction*, en se basant sur quatre principes comme :

I. « le *principe d'interaction* » (toute action langagière dépend de la coopération entre « deux partenaires qui doivent se reconnaître semblables et différents)

II. « le *principe de pertinence* » (les actants dans l'échange verbal doivent avoir la reconnaissance sur l'univers de référence). Une analyse sémiolinguistique du discours, *Revue Langages* n° 117, Larousse, Paris, Mars, 1995, consulté le 9 octobre 2020 sur le site de *Patrick Charaudeau-Livres, articles, publications* « <http://www.patrick-charaudeau.com/Uneanalyse-semiolinguistique-du.html> ».

+90 (505) 795 8 124 / +90 (216) 773 0 616

III. « le *principe d'influence* » (le locuteur ou l'interlocuteur produisant l'acte de langage a pour but d'attirer et capter l'attention de son/sa partenaire)

IV. « le *principe de régulation* » (les actants soutiennent leurs actions verbales de certaines manières, afin de faire durer la conversation)

En conclusion, nous voyons que les discours médiatiques sont des formes de communication hétérogènes, qui concernent à la fois la

logique du profit et la logique de l'éthique, ainsi l'objectif principal demeure celui d'informer le citoyen. Tout discours journalistique, en tant que forme de discours médiatique, échappe à un domaine étroit avec une combinaison des principes sociolinguistiques et pragmatiques.

### **La classification des stratégies discursives**

Dans le *Dictionnaire D'analyse Du Discours*, nous rencontrons la notion de *l'acte de langage* grâce auquel les stratégies se mettent en pratique dans son action du langage. Donc, on observe divers enjeux déterminant la position langagière des sujets. Ici, à propos des stratégies discursives, Charaudeau (2002 :549), propose de diviser les enjeux en quelques titres comme « un enjeu de légitimation » (stratégie de légitimation) qui a pour but de déterminer la position d'autorité du sujet, « un enjeu de crédibilité » (stratégie de crédibilité) qui vise à déterminer la position de vérité du sujet et aussi « un enjeu de captation » (stratégie de captation) qui a pour but de faire entrer le partenaire de l'échange communicatif dans le cadre de la pensée du sujet parlant.

Dans son article, les « *Stratégies discursives et communicationnelles de persuasion dans les genres journalistiques d'opinion: le cas des critiques de cinéma* »<sup>10</sup>, Dominika Topa-Bryniarska, traite les stratégies discursives en les divisant comme suit : « stratégies définitionnelles », « stratégies quantitatives », « stratégies associatives » en se basant sur les théories de certains linguistes comme Kerbrat-Orecchioni, Grize, Moirand et Charaudeau etc. Nous résumerons ces trois types de stratégies en quelques phrases :

- Stratégies définitionnelles : ayant la valeur de persuasion et la manipulation des pensées du locuteur, ces stratégies visent à définir les objets du discours. Cela effectue l'évaluation de l'information comme l'a indiquée Moirand (2010 :52), « donner un point de vue, prendre position sur l'objet en choisissant de le désigner ou de le caractériser d'une certaine façon, selon la perception que l'on en a ».
- Stratégies quantitatives : les quantificateurs concernant les genres comme *tous, tout le monde, chacun* etc. et les données statistiques ou les

pronoms comme *nous* et *on*, peuvent tous intégrer dans cette tactique de persuader. Grize (2004 :42)<sup>11</sup>, définit cette organisation dans l'argumentation comme « ce qui revient à mettre en évidence quelques unes de leurs facettes et à en occulter d'autres [...] ». Avec ces stratégies, le locuteur anime ses pensées vers l'opinion publique.

□ Stratégies associatives : les stratégies associatives font appel à la définition de « compétences culturelles » de Kerbrat-Orecchioni (1997 :17-18) qui indique que « dans les deux sphères de l'émetteur<sup>12</sup> et du récepteur<sup>13</sup>, nous intégrons aux côtés des compétences strictement linguistiques. » Elle définit « les compétences culturelles (ou « encyclopédiques » comme ensemble des savoirs implicites qu'ils possèdent sur le monde) et idéologiques (ensemble des systèmes d'interprétation et d'évaluation de l'univers référentiel) qui entretiennent avec la compétence linguistique des relations aussi étroites qu'obscures, et dont la spécificité vient encore accentuer les divergences idiolectales. » Cette évaluation de Kerbrat-Orecchioni nous rappelle le concept de « mémoires discursives » et « mémoires collectives » à propos des stratégies associatives, Moirand (2007 :128), explique que « les textes commentaires font appel à la mémoire, celle de l'énonciateur et celle des lecteurs. Mais la mémoire des faits et dires antérieurs, inscrits volontairement ou non au fil du discours des locuteurs, nous renvoie également à l'histoire, récente ou ancienne... ». Au sens de Halbwachs (1925 et 1950), comme Moirand (2007 :130) a indiqué « des mémoires en tant que constructions et constitutions de savoirs communs aux groupes sociaux concernés, donc des « mémoires collectives ».

Au terme de notre étude, nous allons essayer d'analyser les stratégies discursives détaillées dans la partie précédente. En donnant des exemples de notre corpus tiré d'un article sur la Covid-19, publié le 06 mai 2020, à 09h<sup>1314</sup>, du journal numérique « *Le Monde* », nous tenterons de dévoiler les stratégies discursives utilisées par le journaliste. Commençons par le titre de l'éditorial : « Coronavirus : l'irresponsabilité pénale n'est pas défendable » Il existe trois types de stratégies dans une seule phrase, l'une est la stratégie définitionnelle, parce qu'il y a une définition contenant une critique sur un acte administratif, soit « pas



défendable », l'autre est la stratégie de captation grâce à laquelle le journaliste affecte son lecteur en disant « l'irresponsabilité pénale » et en utilisant un adjectif qualificatif « défendable » mais en négation avec le verbe *être*, pour ce qui est de la dernière stratégie : c'est la stratégie associative, qui fait appel aux *mémoires* ou *compétences* des interlocuteurs. Rappelons notre citation de Kerbrat-Orrechioni celle-ci préconise que : « les compétences culturelles (ou « encyclopédiques » comme ensemble des savoirs implicites qu'ils possèdent sur le monde) et idéologiques (ensemble des systèmes d'interprétation et d'évaluation de l'univers référentiel) qui entretiennent avec la compétence linguistique des relations aussi étroites qu'obscures, et dont la spécificité vient encore accentuer les divergences idiolectales. » Il est clair que le lecteur ferait son interprétation d'après sa culture et son niveau cognitif. De ce point de vue, nous pouvons poser les questions comme « Quelle est la référence des mots « irresponsabilité » et « défendable » dans la culture française ou même dans l'idéologie d'un individu ? », « Pourquoi le journaliste qualifie un cas ou une personne comme « irresponsable » et « indéfendable » ? » etc...

Revenons à notre citation tirée de Moirand (2007 :128), expliquant que « les textes commentaires font appel à la mémoire, celle de l'énonciateur et celle des lecteurs. Mais la mémoire des faits et dires antérieurs, inscrits volontairement ou non au fil du discours des locuteurs, nous renvoie également à l'histoire, récente ou ancienne... » Ici, faisant partie à la stratégie associative, le « Coronavirus » anime des opinions très diverses dans la mémoire de chacun. Certes, certains animeront les résultats économiques de ce virus, d'autres se souviendront des effets négatifs sur la santé alors que d'autre accentueront les côtés positifs du couvre-feu. En bref, le locuteur fonde sa stratégie avec le nom de la pandémie à propos auquel les interlocuteurs ont déjà une information ou une opinion.

Avec ces exemples de notre corpus, et dans un cadre linguistique, notre problématique apporterait l'interrogation suivante : « La stratégie dans stratégie, est-elle possible ? »

Sur la page numérique du « *Monde* », l'éditorial que nous avons choisi, montre sa stratégie de légitimation à l'intérêt de son organe médiatique, tout d'abord, par les lettres en caractère gras et grand. Quand nous ouvrons la page des éditoriaux du « *Monde* », juste avant de lire l'article entièrement et, dans chacun de ses articles, nous voyons la même expression comme « Editorial du « *Monde* ». Dans les autres parties de l'article, le journaliste évite la légitimation.

Si on continue notre analyse avec la première phrase de l'éditorialiste :

« Le Sénat a adopté, lundi, un amendement qui exclut la responsabilité des élus en cas de contamination au Covid-19, généralisant ainsi l'idée que, durant l'état de siège sanitaire, on peut être responsable mais pas coupable. »

L'expression de « Covid-19 » montre également la stratégie associative qui a porté un regard sur les comportements sociaux, autrement dit les *mémoires collectives*. D'après le journaliste, les élus utilisent une tactique de persuasion durant l'état de siège sanitaire, afin d'exclure leur responsabilité à propos de la propagation du virus. Même si, en utilisant le pronom « on », faisant référence aux élus qui peuvent être responsables mais pas coupables, il adopte la stratégie quantitative, le journaliste tente de se cacher autrement dit d'écrire comme s'il n'existait pas.

Dans l'extrait de « La pénurie de masques et de tests ayant alimenté un profond doute sur la capacité de l'Etat à lutter efficacement contre la propagation de la maladie, des dizaines de plaintes émanant de particuliers, de médecins, d'associations ont été enregistrées par la Cour de justice de la République, seule instance habilitée à juger des actes commis par des membres du gouvernement dans leurs fonctions. », on révèle la stratégie définitionnelle par l'adjectif « profond », sur la capacité de l'Etat auprès du public qui doute des actions du gouvernement contre le virus. Une autre stratégie que nous avons observée est la stratégie quantitative par l'expression de « des dizaines de plaintes ».

Le journaliste met en évidence une donnée statistique englobant l'abondance des plaintes. De plus, en écrivant « de médecins, d'associations ont été enregistrées par la Cour de justice de la

République », l'éditorialiste prouve la justification de son discours qui contient une stratégie de légitimation et il vise à montrer que les plaintes se prennent au sérieux.

À propos des plaintes, le journaliste continue à rédiger son discours en ajoutant les délits en droit pénal français : « *l'homicide involontaire* », la « *non-assistance à personne en danger* » ou encore « *l'entrave aux mesures d'assistance* », visent le premier ministre et d'autres membres du gouvernement. D'autres plaintes ont été déposées contre X devant le parquet de Paris pour « *violences involontaires* », « *mise en danger de la vie d'autrui* » ou « *abstention de prendre des mesures de nature à éviter un sinistre* ». L'utilisation de ces termes nous démontre clairement les stratégies associatives, par lesquelles les lecteurs s'adressent à leurs compétences culturelles et leurs savoirs.

De plus, les délits de droit français attireraient le public lors de l'action de lecture et cela nous rappelle la stratégie de captation. Dans notre corpus il existe une phrase comme suit :

« Des mois, voire des années, seront nécessaires pour les trier et éventuellement les instruire, mais le fait même que la menace judiciaire existe est une épée de Damoclès qui suscite deux réflexes protecteurs. »

Cet extrait contient une stratégie associative et définitionnelle par une figure de la mythologie grecque « Damoclès » et son « épée » qui signifie le pouvoir et le risque d'après le mythe. Pour comprendre cette expression, il faut tout d'abord avoir une connaissance de la mythologie mais aussi son inférence. Rappelons le mythe brièvement :

« Denys, tyran de Syracuse, vivait dans un château cerné d'une fosse et sans cesse sous la surveillance de nombreux gardes. Denys, qui était toujours inquiet, se trouva des courtisans qui devaient le flatter et le rassurer. Parmi eux, Damoclès, roi des orfèvres, ne cessait de flatter son maître sur la chance qu'il avait d'être le tyran de Syracuse. Agacé, celui-ci lui proposa de prendre sa place le temps d'une journée. Au milieu du festin, Damoclès leva la tête et s'aperçut qu'une épée était suspendue au-dessus de lui, et n'était retenue que par un crin de cheval. C'est pourquoi depuis le XIXème siècle, on parle d'une "épée de Damoclès" pour décrire une situation particulièrement dangereuse ou pénible. »

En partant du mythe, dans lequel on fait référence au sentiment de puissance et au risque d'une « mort » pouvant frapper à tout moment, le gouvernement qui rencontre une menace judiciaire à propos de sa gestion du Coronavirus et ce malgré son pouvoir politique.

Dans le même extrait, le journaliste renforce son idée en utilisant « des mois, voire des années » et il défend que l'attente publique contre les plaintes qui ont été déposées au parquet de Paris, va durer beaucoup plus longtemps. Ce type de renforcement sur un processus, présente une stratégie quantitative et une stratégie de crédibilité du journaliste afin de convaincre ses lecteurs.

Voici un autre exemple qui contient « la stratégie de crédibilité » et « la stratégie quantitative » et « la stratégie définitionnelle » :

« Lundi 4 mai au soir, lors de l'examen en première lecture du projet de loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire, le Sénat a ainsi voté, contre l'avis du gouvernement, et à la quasi-unanimité, un amendement particulièrement protecteur pour les maires. »

De nouveau, en recourant à la stratégie de crédibilité, le journaliste émet une date précise et un lieu déterminé sur lesquels son discours peut avoir un écho et que son information soit vérifiable et donc ce qu'il a écrit est vrai: « Lundi 4 mai au soir » et « lors de l'examen en première lecture du projet de loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire », ici, le journaliste nous informe sur son existence lors de l'examen en première lecture et avec l'expression « à la quasi-unanimité », il nous informe sur l'ambiance du Sénat et aussi la manière rendue par les sénateurs. De ce point de vue, il produit la stratégie définitionnelle par le mot « unanimité » et une stratégie quantitative par « à la quasi » qui veut dire « pas tout à fait » ou « presque ». Dans cet ensemble, la position de vérité du journaliste est indiscutable.

Avec cet extrait ci-dessous, nous parvenons à une stratégie de légitimation, pour indiquer une autorité comme « La garde des sceaux, Nicole Belloubet ».

« La garde des sceaux, Nicole Belloubet, y était hostile car l'amendement revient à supprimer la faute caractérisée qui permet d'engager la responsabilité pénale. Le gouvernement se donne jusqu'à la fin de

la semaine pour tenter de trouver un accord autour d'un dispositif moins dérogatoire, sans être cependant assuré d'avoir la force politique pour convaincre. »

La dernière stratégie que nous traiterons sera la stratégie associative observée là-dessous :

« Or, en l'état actuel, le texte voté pose trois problèmes. D'abord, il crée une forte distorsion de traitement entre les maires et les autres décideurs sans qu'on en comprenne la raison. Ensuite, il revient à amoindrir le principe de responsabilité en généralisant l'idée que, durant l'état de siège sanitaire, on peut être responsable mais pas coupable. De ce fait, il ouvre la voie au soupçon de l'amnistie, déjà brandi par Marine Le Pen. Pour ces trois raisons, il est souhaitable que les élus reviennent à la raison, car si la peur est compréhensible, elle peut aussi devenir mauvaise conseillère. » L'expression, surtout « déjà brandi par Marine Le Pen » dans l'extrait « il ouvre la voie au soupçon de l'amnistie, déjà brandi par Marine Le Pen. » nous emmène vers les mémoires collectives et les compétences encyclopédiques du lecteur. L'éditorialiste fait un rappel qui doit être vivant chez le public.

Notre étude touchant à sa fin, offre un exemple qui est basé sur le schéma de « Contrat de communication » de Charaudeau

:

### **LE CONTRAT DE COMMUNICATION DU CORPUS**

Nous avons essayé de relier les éléments avec ceux qui sont proposés par Charaudeau et chaque élément a une valeur spécifique dans la chaîne de communication. Par exemple *le journaliste et les lecteurs du journal* représentent la *transaction* du processus. *Le Coronavirus* correspond au *monde à signifier* dans le *contrat de communication* de Charaudeau, mais il se transforme en *monde signifié* par le *processus de transformation* faite par le journaliste (étant *le sujet parlant*) au cours de son discours. Au terme du *processus de transformation*, les lecteurs du journal (étant *le sujet parlant destinataire*) sont des autorités qui confirment que l'information donnée par le journaliste serait vraie ou fausse. Pour conclure, à partir du modèle de Charaudeau, nous avons tenté de reproduire un schéma simple qui donne une idée générale du fonctionnement de notre corpus.

## Conclusion

Durant ce travail, nous avons tenté en premier temps de mettre en lumière comment les notions comme discours, analyse du discours et stratégies discursives étaient expliquées de façon différente dans la linguistique. Dans un second temps, nous avons abordé certaines approches relevées aux stratégies discursives à propos d'une analyse contextuelle. En traitant l'analyse du discours, nous avons adopté la pragmatique en faveur de la construction et circulation des événements dans les médias. En dernier lieu, en partant de l'hypothèse que les stratégies discursives dévoilent les idéologies en faveur de certains éléments sociaux, nous avons essayé de montrer le rôle significatif de l'éditorialiste dans l'échange médiatique avec ses lecteurs, et ce à propos de la « Covid-19 ».

Nous avons surtout cherché à présenter les stratégies discursives alléchées dans l'esprit de l'interlocuteur. En se focalisant sur les significations spécifiques du contexte, nous avons eu pour but de révéler les exemples les plus percutants parmi les éditoriaux du *Monde*, qui ont porté un point de vue idéologique au moyen de certains éléments sociaux sur le Coronavirus. Au niveau de l'interprétation des lecteurs, ces exemples du discours médiatique nous ont montré que le journaliste a eu recours à certaines stratégies, autrement dit aux jeux de mots lors de la production de son discours.

Enfin, on peut affirmer que les médias ayant une immense influence sur notre vie quotidienne ont une place d'airain avec leurs contextes spécifiques qui construisent leurs propres significations sur un événement. Aussi, les inférences obtenues de cette étude nous démontrent que les procédés consacrés à l'analyse du discours médiatique englobent des faits à la fois actuels et sociaux, donc, afin de tirer les émotions, intentions ou idéologies une par une, l'étude de cas doit se fournir des divers aspects soit chez locuteur, soit chez interlocuteur.



# Références bibliographiques

1. ADAM. J-M (2001). Les textes : types et prototypes. Nathan
2. ADAM. J-M (2005). La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle. Colin
3. BAKHTINE, M. (1952/1984), *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, Paris.
4. BAKHTINE, M. (1963/1970), *La Poétique de Dostoïevski*, Seuil, Paris.
5. BENDINELLI, M. (2008), *Contribution à l'étude des modalités intersubjectives au sein d'un corpus de débats présidentiels médiatisés aux Etats-Unis*. Mémoire de Master recherche encadré par Sylvie Mellet (DR - CNRS) et Laurent Rouveyrol (MCF). Université Nice Sophia-Antipolis.
6. BRANCA-ROSOFF, S. (2002), « Marqueur conversationnel », in Charaudeau, P. et Maingueneau, D., (eds) *Dictionnaire d'analyse du Discours*, 364-65.
7. BRES, J. (2005), « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie... » in Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H., Rosier, L., (Sous. la direction de), *Dialogisme et polyphonie, Approches linguistiques*, 47-61.
8. BRES, J. et Mellet, S. (Sous la direction de) (2009), *Dialogisme et marqueurs grammaticaux*, Langue Française, n° 163.
9. BRONCKART, J-P. et Bota, C. (2011), *Bakhtine démasqué. Histoire d'un menteur, d'une escroquerie et d'un délire collectif*, Librairie Droz, Genève.
10. CHABROL, C. et RADU, M. (2008), *Psychologie de la communication et de la persuasion - Théories et applications*, De Boeck, Bruxelles.
11. CHARAUDEAU, P. (1992), *Grammaire du Sens et de l'Expression*, Hachette, Paris.



12. CHARAUDEAU, P. (2005a), *Le Discours politique – Les Masques du pouvoir*, Vuibert, Paris.
13. Cobby.F . Analyse du discours. [Analysedudiscours.com](http://Analysedudiscours.com)
14. Ghiglione, R &all. Prédications d'état, de déclaration et d'action : essai de classification en vue d'une application en analyse de contenu. In *Langages*, 25<sup>e</sup> année, n°100, 1990. Cognition et Langage. pp. 81-100.
15. Nathalie GARRIC, *La modalisation dans les controverses*, 2015 Université de Nantes
16. Riegel &all (2011). *Grammaire méthodique du français*. Paris. PUF
17. Seignour A. Méthode d'analyse des discours. L'exemple de l'allocution d'un dirigeant d'entreprise publique. In *Revue française de gestion* »2011/2 n° 211 | pages 29 à 45.
18. Schwischay, b.(hiver 2001/02) : le champ sémantique. In, **Syntaxe du français** : pp02-09.
19. Villemin. F.-Y. (2012) les actes de langage. <http://deptinfo.cnam.fr>